

L'ORNE

magazine

73



INTERNET

Le haut débit pour tous



Bienvenue
sur le **BLOG**
d'Alain Lambert
Président du Conseil général de l'Orne

Alain Lambert vous donne **rendez-vous** sur son **nouveau BLOG!**

Le Président du Conseil général
vous donne rendez-vous sur son
nouveau BLOG dédié à l'actualité de l'Orne.

Ce nouvel espace d'échange vous permet
de vous tenir informé de l'actualité départementale à venir,
ou de consulter les comptes-rendus
de manifestations passées.

Anciennement blog du Canton Alençon 3,
ce nouveau blog intègre les archives
de l'ancien support.

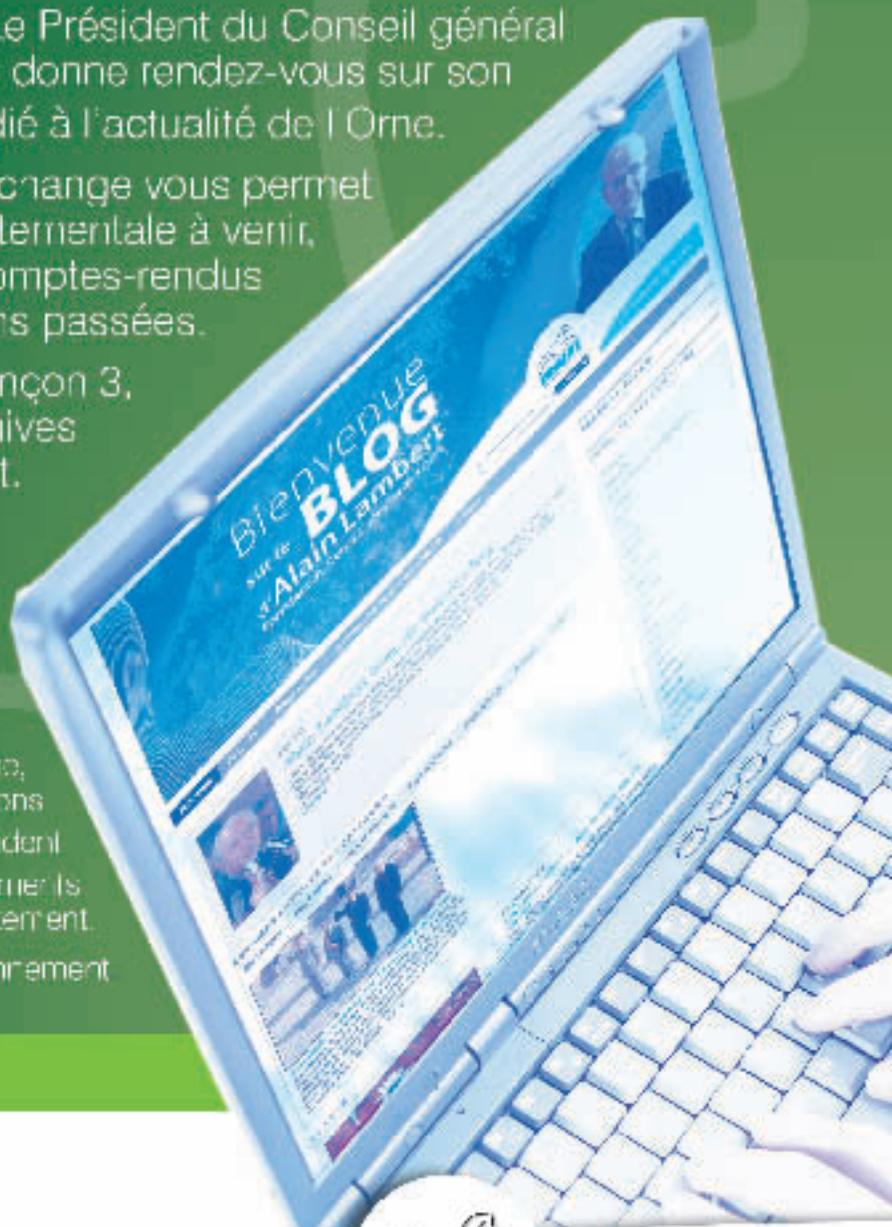
BONNE NAVIGATION !

A L'AFFICHE SUR
www.alain-lambert.fr

- Les actualités du département de l'Orne,
de ses 5 pays et des 40 cantons
 - Les discours du Président
- Les comptes-rendus des grands et petits événements
du département.
- Et de nombreuses rubriques mises à jour quotidiennement

PLACE A L'INTERACTIVITÉ :

- + de vidéos en ligne
- + d'échanges entre les Ornais
- + de convivialité
- + de proximité avec votre Président



Regards



8 et 9

Economie

Royal à Flers, un parfum de croissance



10 à 15

Dossier

Ecoconstruction : les projets fleurissent dans l'Orne



16 et 17

Territoires en actions

Adpa : interview d'Alain Lambert
Agriculture : le retour de la normande
Le Mêle-sur-Sarthe : le camping-car en fête



18 et 19

Tranche de vie

Georges Trouvé, une odyssée musicale
Augustin de Romanet, artisan de l'intérêt général



20 et 21

Internet

Haut débit pour tous : on y arrive !



22

Formation

Nouvelles formations dans l'Orne

23

Prévention

Le jeu du foulard et ses dangers



24 et 25

Balade

La Chapelle-Montligeon et la forêt de Réno-Valdieu

Le haut débit pour tous : un engagement fort et concret



© Pascal Quitemelle

Aujourd'hui, 98% de la population ornaise bénéficie d'une couverture haut débit Internet. Un beau résultat ! Pour chacun de vous, je veux désormais atteindre le désenclavement numérique total de notre département. Il en va de son attractivité comme de sa visibilité.

En cela, la technologie satellitaire s'est révélée des plus prometteuses, des tests le prouvent. Une étude attentive des prix nous a également permis de négocier des offres très avantageuses, sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le 14 juillet, nous lançons l'opération « Orne Internet Haut Débit pour tous ». Le Conseil général finance l'équipement, à hauteur de 400€, l'installation revient à l'abonné qui choisit un opérateur parmi les trois retenus. Ceux qui optent pour le WIMAX pourront également se prévaloir de l'aide départementale.

Cette action, prévue jusque fin 2008, anticipe des politiques régionales audacieuses et nécessaires. Parmi ces mesures, retenons l'essor des « Espaces Publics Numériques », en milieu rural, l'implantation des « Environnements Numériques de Travail », au sein des locaux d'enseignement, sans compter, le déploiement du programme « Zones Numériques Multiservices », dans lequel l'Orne sera pleinement impliquée.

Quelques clics, beaucoup d'ambition... Nous voilà connectés au monde et à l'excellence !

ALAIN LAMBERT
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

L'Orne Magazine / n°73 Octobre - Novembre - Décembre 2008

27, boulevard de Strasbourg - BP 528 - 61017 Alençon Cedex - Tél. 02 33 81 60 00 - Fax. 02 33 81 60 71

Directeur de la publication : Alain Lambert • Rédacteur en chef : France-Laure Sulon • Ont collaboré à ce numéro : Jacques Bonnet, Marianne Boulet, Pascale Julien, Véronique Ihidopé, Stéphanie Liénart • Photo de une : Pierre Soissons • Photos : David Commenchal, Pascal Gréboval, Pascale Julien, Pascal Quitemelle • Conception maquette & mise en page : aprim-caen.fr • Impression : Imprimerie Léonce Deprez • ISSN 11482990 • Dépôt légal : à parution • e-mail : dircom@cg61.fr • Site : www.orne.fr



Coups de chapeau

Alain Lambert, Président du Conseil général de l'Orne, a été réélu à l'unanimité Président de l'Association des Maires de l'Orne (qui rassemble les 505 maires du département).

Par ailleurs, Alain Lambert présidera la future Commission consultative sur l'évaluation des normes (22 élus locaux et 11 responsables de l'Etat). Cette Commission donnera un avis consultatif sur les textes de lois et projets de décrets qui ont un impact sur les finances locales. Près de 1 000 textes par an sont concernés.

Alain Lambert devient également membre titulaire de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts. En appui des politiques de l'Etat et des collectivités locales, la Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public qui exerce des missions d'intérêt général et de développement économique, et peut exercer des activités concurrentielles. Parmi ses nombreux secteurs d'intervention, la Caisse des Dépôts a ainsi participé au financement du nouveau centre commercial de Perseigne à Alençon.



La Cuma de Lonlay-l'Abbaye

a remporté le 1^{er} prix du Grand Prix national des Cuma (Coopérative d'utilisation de matériel agricole), dans la catégorie « installation et dynamique collective ». Elle s'est engagée à accueillir six jeunes en 2008 et leur accorder une aide sur les travaux la première année. Autres lauréats : la Cuma du Hamel (construction d'un hangar-atelier à St Jean-des-Bois et création d'un emploi), la Cuma Innov 61 (activité bois décheté et implication dans la création de la SCIC Bois Bocage Energie) et la Cuma de l'Etoile (activité de compostage des déchets verts avec la Communauté de communes du Pays d'Andaine).

Mouve

CRÉATION - REPRISE

Un plan pour l'Orne



Encourager et accompagner l'audace des créateurs et repreneurs d'entreprises, c'est l'ambition du Conseil général de l'Orne, d'Orne Développement et du groupe Accor (Association des Chambres de commerce et d'industrie d'Alençon et de Flers-Argentan, Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Orne et Chambre d'agriculture) à travers le Plan ornaï.

A Lonlay-l'Abbaye, les gérants de la superette Coccimarket et du restaurant Le Relais de l'Abbaye ont bénéficié de ce plan, au travers de stages avec des professionnels et ont notamment profité de la bonification de prêt du Conseil général. Cet été, ces deux chefs d'entreprise ont partagé leurs expériences avec les acteurs économiques et publics sur leur lieu de travail.

Rappelons que 3 000 petites sociétés ornaïes sur les 15 000 que compte le département vont être touchées d'ici cinq ans par l'arrêt d'activité de leur responsable.

Plus de simplicité pour créer et reprendre dans l'Orne :
un numéro unique 0 825 898 825 (0,15 € TTC/minute) ;
www.creationreprise-orne.com (listing de toutes les affaires à reprendre).

Les créateurs ont rendez-vous

Les 22 octobre et 19 novembre prochains, venez rencontrer toutes celles et ceux qui peuvent vous accompagner dans votre projet : les consulaires, les experts-comptables, les notaires, assureurs, banques, Orne Développement et le Conseil général. **Le 22 octobre à Alençon** (à la Halle aux Toiles, de 14h30 à 17h30), mini-conférence sur « le coaching » ; **le 19 novembre à Argentan** (Maison des entreprises et des territoires, de 14h30 à 17h30), mini-conférence sur la franchise. Entrée libre et gratuite. Cette opération est réalisée en partenariat avec le Conseil général, Orne Développement et les Chambres de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Contact : 02 33 64 68 00. N° indigo : 0 825 898 825.
www.creationreprise-orne.com

ENVIRONNEMENT

Label pour le Parc



Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine a de nouveau été labellisé « Parc naturel régional » pour 2008-2012. Dix-sept communes ornaïes y font leur entrée : Cuissai, L'Epinay-le-Comte, Larré, Mantilly, Neauphe-sous-Essai, St Mars-d'Egrenne, St Siméon et St Roch-sur-Egrenne. La nouvelle charte fixe de grandes orientations en faveur de la qualité de l'eau, des nouvelles énergies, des vergers de poiriers haute-tige, de l'éducation à l'environnement et d'un réseau de tourisme durable « les Monts et Marches ».

www.parc-naturel-normandie-maine.fr



Les entreprises ont un nouvel espace

L'Échangeur Basse-Normandie d'Alençon a installé une antenne à Argentan, à la CCI. L'espace, connecté au haut débit, est à la disposition des professionnels pour comprendre et s'approprier les usages liés à l'Internet.

Morceaux choisis des grandes décisions de l'Assemblée départementale au deuxième trimestre 2008.

→ LE PAYSAGE DU « COULOIR MONTORMEL »

Une étude de mise en valeur paysagère et une charte architecturale viennent d'être adoptées pour le site du « couloir Montormel ». Essentiellement sur les communes de Chambois, Coudehard et Saint Lambert-sur-Dives, ce site a été le théâtre de combats d'une rare intensité. En juillet 2001, l'Etat, la Région et les départements bas-normands ont lancé une « opération grand site » (OGS) pour mettre en valeur les paysages de sites majeurs de la bataille de Normandie.

→ ETUDE DE MISE EN VALEUR PAYSAGÈRE.

Destinée aux collectivités, cette étude (pilotee par le Ministère de l'écologie), propose aux collectivités des modalités de préservation des paysages agricoles et urbains et facilite la découverte de ces lieux de mémoire. A ce titre, les coteaux de la « Cuesta » (extrémité du plateau) du pays d'Auge sont protégés, dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles du Conseil général ; les abords du Mémorial de Montormel sont aménagés, en tant que propriété du Département et élément central de valorisation de la dimension historique du site. Rappelons que ce site a attiré en 2007, 11 282 visiteurs.

→ CHARTE ARCHITECTURALE.

Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, elle s'adresse aux particuliers pour les sensibiliser à l'enjeu de la démarche et les aider à prendre en compte les contraintes liées au classement du site dans leurs projets de construction ou de réhabilitation de leurs habitations. Avec la participation du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) de l'Orne, des fiches techniques seront diffusées aux habitants pour avoir des références concrètes sur les aménagements prescrits. A terme, des réunions publiques sont prévues.

→ ACCOMPAGNER LA FILIÈRE ÉQUINE

Pays du cheval par vocation, l'Orne est le premier département français d'élevage de trotteurs pour lequel il a acquis une renommée internationale. A travers le cheval, l'Orne trouve son rayonnement économique, touristique, agricole et offre des perspectives d'avenir aux jeunes ornaïens. Le Conseil général porte donc une attention particulière au développement et à la promotion des infrastructures équestres, à travers une série d'aides à la construction, à la rénovation et à la mise en place de manifestations.

> 96 552 € ont été accordés à la filière équine :

- 45 434 € pour l'investissement dans les centres équestres,
- 25 669 € pour les manifestations équestres,
- 13 449 € pour l'investissement dans les centres de tourisme équestre,
- 12 000 € pour les Comités départementaux d'équitation.

→ SÉCURISER LES ARRÊTS D'AUTOCAR

Le Conseil général agit en permanence afin d'améliorer la sécurité des infrastructures et l'adéquation des trajets avec les besoins des Ornaïens.

Il a accordé la somme totale de **37 129 €** en faveur de cinq communes et communautés de communes pour les aménagements au niveau des arrêts d'autocar, situés à Ste Gauburge-Ste Colombe, au Pas-Saint l'Homer (La Martinière), devant la salle polyvalente à Planches, à Bréel (près du gîte) et au centre-bourg de Bursard.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Carrouges respire

La liaison qui permet le contournement partiel de Carrouges et assure un délestage des routes D 908 (route de Sées) et D 909 (route de Ciral) a été inaugurée. Cet investissement d'1.950.000€ TTC, va améliorer le quotidien des riverains et les conditions de circulation. En 2007, on dénombrait 3600 véhicules par jour sur la D 908 et 2700 véhicules sur la D 909, dont 10% de poids lourds.

CANTONS

Alain Lambert consulte



Après la rencontre avec les élus du canton d'Alençon 3, de Bazoches-sur-Hoëne, Trun, Le Theil-sur-Huisne et Longny-au-Perche, Alain Lambert, Président du Conseil général, continue, comme il l'avait annoncé, ses réunions de consultation avec les élus ornaïens. Dernière réunion en date, le 1^{er} octobre à Vimoutiers. Ces rencontres sont l'occasion d'aborder divers points, notamment le développement économique du département, ses infrastructures (retombées de l'A28) et de répondre aux questions d'actualité soulevées par les maires sur de nombreux points : les routes départementales, l'assainissement collectif et individuel, l'accès au haut-débit pour tous les habitants, etc.

SOLIDARITÉ

Mieux vieillir dans l'Orne

Avec la mise en place du Plan départemental d'accompagnement des personnes âgées, le Conseil général de l'Orne poursuit ses efforts de réhabilitation, de modernisation et de construction des maisons de retraites et des EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Le point sur les aménagements significatifs de cette année 2008 :

> Accueil en structures « Alzheimer »

La Ferrière-aux-Etangs : Après deux ans de travaux, l'unité de vie pour personnes atteintes d'Alzheimer à la maison de retraite-EHPAD Sainte-Anne dispose à présent de 20 places (capacité totale de 112 lits). Ce nouvel espace, de 881 m², abrite une salle de réunion, une salle dédiée aux familles, une autre, aux soins, une salle de bains commune, un salon ainsi qu'un espace de déambulation autour d'un patio. L'EHPAD Sainte-Anne propose un accueil de jour et un hébergement temporaire. Le Conseil général de l'Orne a participé à hauteur de 305 830 €, à cette réalisation d'un coût total de 1,94 million d'euros.

La Chapelle d'Andaine : Après quatre années de travaux, l'EHPAD « L'Orée des Bois » a été restructuré et rénové, avec l'aide du Département à hauteur de 1 166 498 €. Cet établissement a une unité Alzheimer « Les Chanterelles » de 12 lits qui est en activité depuis début 2007.

Fiers : l'EHPAD « Les Hauts Vents » possède également une unité Alzheimer de 21 lits. Cet établissement de 101 lits est à présent entièrement rénové. Participation du Département : 1 218 106 €.

> Accueil des personnes handicapées vieillissantes

Carrouges : 18 personnes handicapées vieillissantes sont accueillies à la Maison de Coupigny. Diverses activités sont proposées pour un projet de vie individuel. + de rens au 02 33 81 60 00 (Direction dépendance handicap).

Sainte-Venisse : la restructuration de la maison de retraite de Ste Venisse est arrivée à son terme, au bout de cinq années. D'une capacité de 94 lits en chambres individuelles, cette structure a bénéficié du soutien financier du Conseil général (à hauteur de 28,5%). Le coût total du projet s'élève à 8 millions d'euros.

Le Sap : l'EHPAD « Audelin Lejeune » a connu une extension de 9 lits, soit 45 lits ouverts à ce jour, dont 10 pour accueillir des adultes handicapés vieillissants et 4 pour faire de l'accueil temporaire (aide du Conseil général : 594 135 €).

Coups de chapeau

Sylvia Bassot, députée de l'Orne, a été distinguée de la « Marianne d'or » par le Président du Sénat. Cette distinction honore les élus pour les bonnes pratiques de la démocratie dans les communes et les collectivités en France.



Christophe Romet

Félicitations à **Jean-Claude Lebaron**, pâtissier-confiseur à Bagnoles-de-l'Orne ; **Philippe Le Pont**, boulanger-pâtissier à Sées et à **Christophe Romet**, ébéniste-restaurateur à St Céneri-le-Gérei, qui ont reçu tous trois le titre de Maître Artisan, la distinction la plus valorisante pour les métiers de l'artisanat.



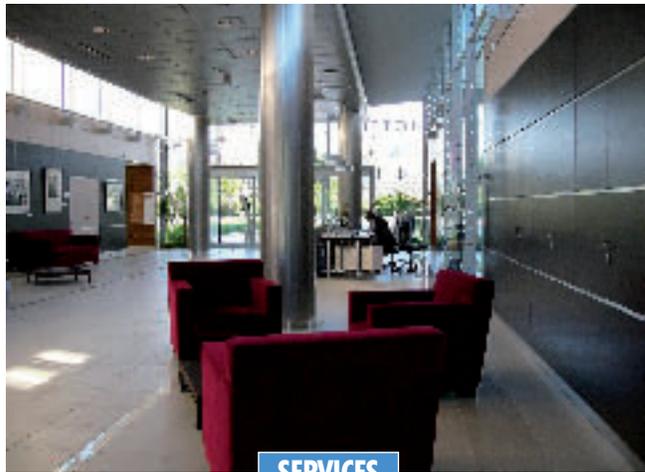
Arlette d'Andigné a reçu d'Alain Lambert les insignes de Chevalier du Mérite agricole, le 5 juillet dernier au Champ-de-la-Pierre. Elle est l'épouse d'Hubert d'Andigné, qui fut le Président du Conseil général de 1967 à 1993.

Jeunes

Clic and go !

Nouveau ! Depuis le 1^{er} juin 2008, les jeunes peuvent désormais obtenir leur carte de transports scolaires 2008-2009 et consulter les horaires sur le site internet du Conseil général (www.orne.fr). Un clic et c'est facile !

Mouve



SERVICES

Quel accueil !

Lignes sobres, espaces lumineux... Le Conseil général de l'Orne a inauguré son tout nouvel accueil, côté boulevard de Strasbourg à Alençon. Des agents vous reçoivent du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Venez découvrir la nouvelle exposition de peintures signée Muriel Duché-Préaux. Ses envolées de couleurs dessinent le geste tendre d'une mère ou la lumière caressant la campagne.

EXPO

Tourouvre met l'épicerie au musée



Boîte en métal de bouillon Kub, sachet de chicorée Leroux, bol de grosse faïence côtelée. Jusqu'au 31 décembre, les muséales de Tourouvre présentent ces objets de la vie quotidienne issus de la fabuleuse collection de Pierre Marzorati. La Communauté de communes du Haut-Perche a acheté 30 000 pièces à ce passionné.

Pratique : De l'épicerie au musée, du 1^{er} octobre au 31 décembre, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h (fermé les 25 et 26 décembre).

www.musealesdetourouvre.com

TOURISME

Colloque de pros

Le 9 octobre, à l'initiative du Comité départemental du tourisme, Alençon a accueilli un colloque sur le tourisme. Autour de spécialistes du monde des tours opérateurs, des agences de voyage et des institutionnels, ont notamment été abordées les problématiques rencontrées par de nombreux départements sur la « commercialisation des produits touristiques de l'intérieur français ».

En savoir + sur

<http://journee-du-tourisme.blogspot.com/>

PATRIMOINE

Un chéquier magique



Découvrir ou redécouvrir le Pays d'Alençon, c'est facile avec le chéquier gratuit « avantages et découvertes », qui propose jusqu'à 350 € de réductions pour une famille de 4 personnes. Remises et cadeaux dans les musées, châteaux, sites de loisirs, restaurants, commerces. Cette initiative de l'Office de tourisme du Pays d'Alençon et de la CCI d'Alençon réunit 52 partenaires.

SANTÉ

Dépister le cancer du sein

Au cours de sa vie, près d'une femme sur huit sera confrontée à un cancer du sein. Des réunions d'information sont organisées le 23 octobre à 20h30 à Briouze (Centre culturel du Houlme) et le 3 novembre à 20h30 à Mortagne-au-Perche (Carré du Perche). Participez aux dépistages organisés. **Renseignements :** Régie départementale des cancers au 02 33 81 60 00. Cancer info service : 0 810 810 821.



suite de la page 5

→ AMÉLIORER LE RÉSEAU ROUTIER DE L'ORNE

Le Conseil général de l'Orne a signé le 29 mars 2008 une convention partenariale avec la Région Basse-Normandie sur la période 2008-2013. Celle-ci prévoit des aménagements routiers permettant de conforter le pôle équipementier automobile de Flers ainsi que d'alimenter et de désenclaver des zones d'emploi.

• La mise à 2x2 voies entre Flers et Condé-sur-Noireau (ce qui représente un montant total de 6 M€) et le prolongement Nord-Ouest de la déviation de Flers (un chantier à 8 M€ financé par la Région et la Communauté d'agglomération du Pays de Flers) vont permettre de **conforter le pôle équipementier automobile de Flers** (en cours d'implantation).

Par ailleurs, afin de maximiser les effets liés aux réalisations de l'A28, de l'A88 et de la RN12, la Région et le Département conviennent d'engager sur la période 2008-2013 un programme d'accélération de la modernisation du réseau routier départemental d'intérêt régional, qui portera sur les projets suivants :

• Au niveau de la route départementale n°924, il est prévu la modernisation de la liaison Flers-Argentan (mise à 2x2 voies des sections Flers - Briouze ouest et Ecouché - Fontenai-sur-Orne, études et acquisitions foncières sur tout le reste de la section Flers-Argentan) pour un montant total de **33,4 M€**.

• Et, au niveau de la route départementale n° 926, des études et acquisitions foncières sont nécessaires à la modernisation de la liaison entre L'Aigle et le département de l'Eure (pour un montant total de **0,6M€**). Ces aménagements vont concourir à enrichir et à désenclaver les zones d'emploi.

→ EQUIPER LES COLLÈGES EN MATÉRIEL INFORMATIQUE

L'équipement informatique est une des clés de la réussite dans les établissements scolaires. Dans le cadre du Plan TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education), le Conseil général a débloqué une enveloppe de **296 779 €** pour l'achat de matériel informatique dans les collèges. Objectif : parvenir à un taux d'équipement maximal de six élèves par ordinateur.

→ DÉVELOPPER LES SERVICES NUMÉRISÉS DANS L'ORNE

Y aura-t-il un schéma directeur de déploiement d'un espace numérique sur le territoire de la Basse-Normandie ? Le Département de l'Orne contribue pour **10 000 €** à une **étude de faisabilité dans ce sens, en partenariat** avec la Région, le Rectorat de l'Académie, la Caisse des dépôts et consignations et les autres départements bas-normands. En 2007, le Conseil général avait déjà conclu à l'intérêt du déploiement d'espaces numériques de travail (ENT) dans l'enseignement. Ce type de dispositif permet par exemple à un élève de consulter à distance son emploi du temps, son cahier de textes, ses notes, ses cours... Pour les parents, c'est la possibilité d'un contact avec l'établissement. Pour les enseignants, celle de saisir des informations de chez eux, d'échanger avec les collègues et avec les élèves. A suivre...

EN VUE

Bravo à...

• **Digital Airways**, 10 ans cette année, leader en France dans le domaine des interfaces utilisateurs pour téléphones mobiles, a reçu le prix de la meilleure start-up du monde à un salon chinois. Située à Argentan (18 salariés), l'entreprise travaille avec les fabricants de téléphones portables et vend ses produits en Chine, notamment.

• **François Degond**, créateur à Alençon de la jeune entreprise « Délys votre terroir » (commercialisation de paniers de produits du terroir) a reçu le 1^{er} Prix du concours ministériel « Talent des cités » dans la catégorie Emergence.

• **La Biscuiterie de l'Abbaye** (Lonlay-l'Abbaye) a reçu un trophée des Grés d'or (prix « Développement durable ») pour son partenariat avec l'enseigne Carrefour. Organisés par la Fédération des entreprises et entrepreneurs de France, ces trophées visent à mettre en lumière des partenariats entreprises/enseignes de la grande distribution.

• **La CCI d'Alençon** a reçu le 2 juin au siège du MEDEF à Paris, le Trophée européen R4E 5 étoiles pour la performance de son organisation. Elle est ainsi le premier établissement public français à atteindre le plus haut niveau de reconnaissance de l'efficacité.



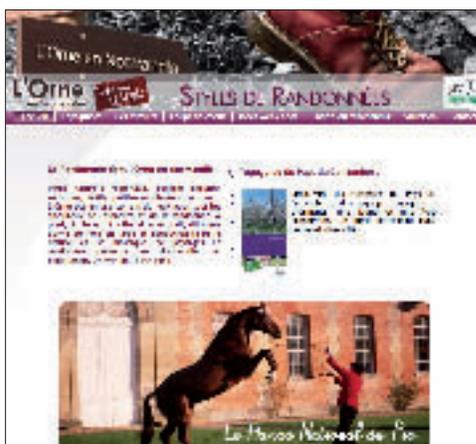
L'Orne pour les Mondiaux 2014

La Normandie, région de cheval par excellence, a été choisie par la Fédération française d'équitation pour porter la candidature de la France à l'organisation des Jeux Equestres mondiaux en 2014. L'Orne y est partie prenante ! Le Conseil général a décidé de s'y investir à hauteur de 20 000 €.

Soutenez la candidature normande sur www.normandie2014.com

TOURISME

Rando sur la toile



Quelques clics sur www.randonnee-normandie.com pour constituer votre séjour, vos itinéraires de randonnée à pied, à cheval ou à vélo. Une initiative du Comité départemental du tourisme de l'Orne.

TRANSPORTS

L'A88 en route !



Les premiers coups de pioche ont démarré sur le chantier de l'A88, entre Argentan et Falaise. L'avis du conseil d'Etat a été donné en juillet dernier. Le concessionnaire Alicorne ayant prévu un délai de construction de 26 mois, l'A88 devrait être définitivement achevée en octobre 2010. D'ici là, des mises en service partielles sont prévues : au niveau de l'échangeur de Mortrée en novembre prochain ; la reconfiguration des bretelles de Sées à la fin de l'année. L'aménagement de la section Argentan Sud - Argentan Ouest devrait voir le jour à l'été 2010.

Basée à Flers depuis les années 30, Roval est le leader européen des produits de beauté, d'hygiène et de parfumerie pour les marques de distributeurs.

Roval, un parfum

Parfum, gel douche, baume après rasage, alcool modifié, eau de Cologne, shampooing, spray coiffant... On a tous dans sa salle de bain au moins l'un de ces produits. L'Orne est au parfum, et c'est plutôt celui de la croissance. Flers abrite l'actuel leader européen de produits d'hygiène, de beauté et de parfumerie pour les marques de distributeurs. Avec une croissance de « 8 à 10% par an », Roval, créée en 1936, offre une gam-

me complète de produits, pour bébé ou pour homme, en passant par le capillaire et les soins beauté en tous genres.

Il est loin le temps de l'après Seconde guerre mondiale, quand l'entreprise de MM. Royer et Vallée fabriquait encore de la brillantine. Elle avait ensuite élargi sa palette, à destination des coiffeurs, droguistes et autres détaillants. Puis les années 80 passant, Roval sut saisir le plein essor de la

Une équipe d'ingénieurs-chimistes élabore les formules et parfums des futurs produits. Il faut compter entre 2 et 10 heures pour mettre au point une formule ; et en moyenne 48 heures pour un gel douche.



© David Commehchal



© David Commehchal

de croissance



© David Commerchal



© David Commerchal

grande distribution pour développer ses marchés et sa gamme. « *L'objectif de l'entreprise est de proposer au consommateur un produit de qualité au moins égale au leader de la gamme* », indique Yannick Brunet, président de la société. L'entreprise Roval a pour clients les leaders européens de la grande distribution : Carrefour, Leclerc, Auchan et ses hard discounters. Elle inonde de ce fait les marchés français, belges et espagnols*.

Traçabilité et qualité : deux atouts majeurs

250 salariés sur les deux sites de Flers (Planchette et Tremblay), une surface totale de production de 20 000 m², un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros, une croissance annuelle avoisinant les 9% en moyenne... Pour relever ces défis, Roval mise sur ses qualités que sont « *la souplesse d'organisation, la traçabilité, la rapidité et la compétitivité* », souligne son président, non sans fierté. Sa valeur ajoutée première réside également dans le fait qu'elle maîtrise son secteur et son outil de production de A à Z, « *puisque elle conçoit les formules des produits, les développe, les fabrique et les distribue à ses clients* ». Cerise sur le gâteau : Yannick Brunet a aussi créé en parallèle sa propre entreprise de fabrication de flacons en plastique, Plastirève. Ce qui

fait de Roval une entreprise qui a su rester familiale et surtout indépendante. Des qualités maîtresses pour rester souple et s'adapter aux besoins de la clientèle. Chaque année, ce sont près de 40 millions de flacons en plas-

Yannick Brunet, président de l'entreprise Roval a su saisir le plein essor de la grande distribution pour développer les marchés et la gamme de produits de la société.



© David Commerchal

tique qui sortent de ses lignes. Pour le reste de ses besoins, elle s'approvisionne auprès de fournisseurs français, espagnols, allemands, anglais et hollandais.

Des matières premières très contrôlées

« *Pour fabriquer des produits, il faut des matières premières. Nous en avons 550 différentes* », explique le gérant. Eau, éléments actifs, extraits de parfums proviennent du monde entier. Une fois réceptionnées, les matières premières sont apportées dans une sal-



© David Commerchal

Dans les cuves, d'une contenance allant de 2 à 10 tonnes, les produits s'élaborent à froid ou à chaud. Une formule contient environ 24 matières premières. L'eau est l'élément de base, auquel s'ajoutent des produits spécifiques.

le pour être « pré-pesées » ; les succès des produits peuvent alors être minutieusement préparées, à l'aide de « nez » et de savants dosages conçus par des ingénieurs chimistes. Une fois élaborés, les produits sont ensuite soumis à des contrôles très stricts, puis « reposent » avant leur conditionnement en flacons sur des lignes spécialisées. Roval totalise 1 400 références en produits finis. « *Même si l'innovation n'est pas notre première marque de fabrique, nous développons aussi*



nos propres formules de produits. Dans un laboratoire, une équipe est chargée de développer les succès de demain, de faire des essais. » Toutes les énergies sont mobilisées pour tenir la performance et répondre aux exigences du consommateur, face à la hausse des coûts de matières premières et du transport, face aussi à une concurrence française et internationale virulente. Mais Roval a plus d'une

formule gagnante en sa poche. Son projet pour cette fin d'année 2008 est de « *transférer son site de la Planchette (où est fabriquée l'eau de Cologne) au Tremblay et de continuer à s'agrandir et à digérer sa croissance* ». ■

* Roval possède une filiale à Tarragone en Espagne, depuis 1996.

Contact

Roval

47, rue de la Planchette à Flers.

Tél : 02 33 62 17 00.

www.roval.fr

Ecoconstruction

Les projets fleurissent dans

Baisse moyenne du nombre de personnes par foyer, multiplication des résidences secondaires : dans l'Orne, la demande de logements neufs ou restaurés existe bel et bien. Le Conseil général attribue des aides au logement social et à l'amélioration de l'habitat. Le Département soutient aussi l'activité de l'Adil et du CAUE, qui conseillent les particuliers dans leurs démarches. Objectif : permettre aux Ornais de construire, de rénover, d'acheter ou de louer au meilleur prix, et dans des conditions optimales de respect du paysage, et de l'environnement. On est certes encore loin de compter une majorité d'écohabitants parmi les Ornais, mais la tendance se confirme. Et la flambée des prix des énergies accroît l'envie de chacun de faire baisser sa consommation et sa facture ! Aussi, les collectivités et les particuliers se tournent vers des modes de rénovation et de construction plus raisonnés. Des structures et associations accompagnent les projets. Le département compte de multiples ressources dans le domaine, notamment chez les artisans. L'Orne Magazine a choisi d'explorer cette question de l'écohabitat en vous montrant quelques exemples de projets, constructions, aménagements ou restaurations. Il en existe d'autres bien sûr dans le département. Dans ce secteur, les idées foisonnent, les réalisations aussi. D'ailleurs, ce dossier peut être l'occasion pour vous lecteurs, de franchir le pas et d'adopter une démarche écocitoyenne en créant ou aménageant votre logement.

© P. Julien



© P.Gréboval



© P.Gréboval



© P.Gréboval



© P.Gréboval

Collectivités

l'Orne



© P.Grebouval



© P.Grebouval



© P.Grebouval



© P.Grebouval



© P. Julien

Le village de Forges veut s'éco-développer

À chaque recensement, Forges perd des habitants. Et le village souffre d'éclatement entre un petit centre, un lotissement trentenaire et deux hameaux. « *Nous voulons étoffer le bourg en construisant des logements, mais souhaitons aussi préserver l'environnement* », explique le maire, Jean-Pierre Bellier. Ainsi, l'idée de créer un écoquartier a germé.

En 2010, Forges devrait compter près de 70 nouveaux habitants. Très différent d'une zone pavillonnaire classique, l'écoquartier offrira une certaine qualité de vie à tous les habitants, notamment grâce à l'espace public créé. En tout cas, le projet porté par le CAUE* de l'Orne a de multiples ambitions dans ce domaine. Le site réunira vingt-quatre logements, dont quelques uns seront sociaux locatifs. « *Il nous semble important de per-*

mettre une mixité sociale », précise le maire.

Chaque acquéreur d'une parcelle pourra construire le bâti qu'il souhaite, mais en respectant un cahier des charges. « *Nous recherchons une homogénéité architecturale* », note Jean-Pierre Bellier. Les procédés et matériaux de construction devront répondre à différentes normes. La maison devra en outre être orientée nord-sud pour des raisons bioclimatiques.

Le projet est conçu dans une approche environnementale de l'urbanisme (AEU). Gestion de l'eau,

de l'énergie, des déchets, confort acoustique, visuel et thermique...

« *L'objectif est, par exemple, de réduire de moitié la consommation d'énergie dans les logements* », avance le maire.

Les parcelles seront proposées au prix du marché et les acheteurs pourront bénéficier d'aides pour financer leur écoconstruction. Et habiter durable à deux pas de la forêt d'Ecouves, c'est plutôt tentant... ■

* Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement



© P. Julien

Très différent d'une zone pavillonnaire classique, l'écoquartier offrira une certaine qualité de vie.

Collectivités

Questions à Mauricette Gilloury

Directrice du CAUE* de l'Orne

« Conseiller les élus et les particuliers »

L'écoconstruction, qu'est-ce que c'est exactement ?

C'est une démarche de projet qui répond simultanément à trois attentes : la santé, le confort et l'environnement. La majorité de la population reste sur des modèles de logement, bientôt dépassés. Si les propriétaires ou futurs propriétaires n'y prennent pas garde, leurs biens perdront de la valeur d'ici quelques années, notamment du fait de l'évolution de la réglementation thermique. Il est nécessaire d'anticiper. L'information et la sensibilisation à l'écoconstruction doivent donc être développées.

Quel rôle joue le CAUE dans ce domaine ?

Il a pour mission de promouvoir la qualité architecturale des constructions, la qualité de l'urbanisme et du cadre de vie des Ornaïs. Depuis plusieurs années, il sensibilise les élus à la qualité environnementale des constructions publiques et développe des conseils spécifiques aux particuliers sur l'écohabitat en partenariat avec les parcs naturels régionaux.

Concrètement, comment peut s'illustrer cette action ?

Nous apportons par exemple des conseils sur le choix du terrain, la qualité et la performance du bâtiment, en fonction de son implantation, de l'exposition aux vents et au soleil, de son volume, de là où seront situées les ouvertures...

Vous conseillez aussi les collectivités dans la réalisation de lotissements ?

Effectivement, pour développer l'écohabitat, il vaut mieux raisonner à l'échelle d'un quartier, d'un bourg. Le CAUE conduit ainsi une démarche dite « Approche Environnementale de l'Urbanisme » pour assister les élus. Nous intervenons aussi à leur demande pour faciliter leurs prises de décision, produire les cahiers des charges de maîtrise d'œuvre et les assister techniquement jusqu'au projet défini.

Et les particuliers ?

Nous proposons des conseils architecturaux gratuits sur rendez-vous sept jours par mois. Nous sommes présents à Alençon, Argentan, Bellême, Domfront, Flers, L'Aigle, Mortagne, Nocé et Rémalard.

* Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement



Une école HQE à Pervençhères

La communauté de communes du pays de Pervençhères vient de se doter d'un pôle scolaire HQE (Haute qualité environnementale). Le bâtiment est sobre, élégant et fonctionnel. Ouverte aux enfants depuis septembre, cette école primaire accueille plus de cent élèves. « L'idée de départ était de réhabiliter les anciens locaux de Pervençhères et de La Perrière, mais ils n'étaient plus aux normes, explique le président Pierre Capron. On a alors opté pour la construction d'un nouveau bâtiment. » Il n'a fallu que cinq ans pour que le projet porté initialement par le président sortant Daniel Laforêt, voie le jour.

La communauté de communes a fait appel au cabinet S'pace Environnement et à l'Ademe (Agence

de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour l'accompagner dans la réalisation du projet. Tout a été pensé : le choix des matériaux de construction, le confort (visuel, acoustique...), l'harmonie entre les bâtiments, leur environnement, leur orientation pour une meilleure gestion de

l'énergie, la mise en place d'une chaudière à bois déchiqueté (en partenariat avec le Parc naturel régional du Perche), le système de récupération des eaux pluviales... Coût total de l'opération : 2,6 millions d'euros (avec l'aide de l'Europe, la Région, le Département, la Drac et l'Ademe). ■



Pierre Capron, président de la CDC du Pays de Pervençhères et son équipe.

Un collège d'Argentan chauffé au bois

Le collège François-Truffaut d'Argentan va être raccordé au réseau de chaleur mis en place par la ville. Ainsi en a décidé le Conseil général. En effet, la commune a accordé une délégation de service public à l'entreprise Dalkia pour la construction et l'exploitation d'un réseau de chaleur au bois. Or, le collège se situe dans le périmètre desservi par cette chaufferie, dont la mise en service est prévue en octobre 2009. Le raccordement est donc logique. C'est également une belle opportunité compte tenu de la vétusté des installations de chauffage de l'établissement.

Cette initiative permet aussi de soutenir la filière bois. Les chaufferies bois permettent de valoriser des résidus d'origines diverses (scieries, sous-produits forestiers ou bocagers, élagages urbains...) L'utilisation du bois comme combustible favorise aussi le développement local par la création d'emplois. On estime qu'une consommation de 10 000 tonnes de bois génère 3 à 5 emplois pérennes.

Par ailleurs, le Conseil général a fait réaliser une étude thermique pour améliorer le confort du bâtiment de restauration. La Région a participé à son financement à hauteur de 1 575 €, pour un coût total de 3 767.40 €. Un adhésif a été posé au niveau des vitrages de façade. Il devrait permettre de réduire de moitié le taux de surchauffe du bâtiment, tout en conservant une bonne luminosité dans l'enceinte. **Coût total des travaux : 23 843.46 € TTC.** ■

Des aides à la pierre de plus en plus vertes

V Particuliers

Favoriser la réhabilitation de l'immobilier ornaï, plutôt que soutenir la construction neuve : telle est l'option retenue dans le dispositif d'aides à la pierre du Conseil général. « La remise à plat de ces aides vise à offrir des logements de qualité, confortables et biens équipés pour un loyer raisonnable », explique Guy Monhée, président d'Orne Habitat.

« Nous souhaitons encourager les restaurations dans les centres-bourgs », explique Stéphanie Cousin, du Pôle sanitaire et social. En valorisant ce patrimoine bâti, le Département développe l'offre de logement social, sans consommer d'espace rural pour construire. Et, ajoute Guy Monhée, « toute habitation saine génère des économies d'énergie et donc une baisse des charges locatives, ce qui facilite l'accès au logement ».

Habiter dans les bourgs est également plus « durable », puisque l'on peut trouver nombre de services à proximité et donc avoir moins recours à la voiture. « Nous voulons aller plus loin en matière de respect de l'environnement, précise Stéphanie Cousin. Ainsi, en 2009, le développement durable devrait entrer comme critère de nos subventions. » ■

En bref

• Conseil en Energie Partagé.

Ce service de proximité s'adresse aux communes de moins de 10000 habitants. Il a pour objectif de les aider à réduire leur consommation d'énergie et de les accompagner dans leurs projets immobiliers. Dans l'Orne, c'est le CAUE qui relaie cette action de l'Ademe.

• Enquête de l'Arpe.

L'association régionale de promotion de l'écoconstruction en Basse-Normandie lance une enquête. Objectif : faire un état des lieux des projets, techniques et modes opératoires mis en œuvre dans la région. Si vous avez un projet en cours ou finalisé, qui réponde à des préoccupations environnementales, envoyez un mail à contact@arpe-bn.com ou téléphonez au 02 31 34 57 24.

• Salons.

Le prochain salon de l'Habitat sain et des Energies renouvelables se tiendra à Nantes du 14 au 16 novembre. www.salon-habitat-sain.fr
Au sein de Viv'expo, se tiendra à Rennes du 21 au 23 novembre, le salon Eco-habitat. www.vivexpo.com.

LA LANDE-SAINT-SIMÉON

Maison de paille dans le bocage

Contribuer à protéger l'environnement. Voilà ce qu'a fait la famille Héroux en bâtissant sa maison à La Lande-Saint-Siméon. Une construction en paille très vertueuse sur le plan écologique.

La forêt tropicale est en feu. Les animaux fuient. Les oiseaux s'envolent, sauf un colibri qui va chercher une goutte d'eau dans la rivière pour la déverser sur les flammes. Et ainsi de suite, goutte après goutte. Les animaux l'interpellent : « tu n'éteindras jamais l'incendie ainsi ! » Le colibri répond : « je sais, mais je fais ma part ».

« Cette maison, c'est ma part », déclare Thierry Héroux simplement. Avec son épouse Brigitte, ils ont entrepris en 2006 de construire leur deuxième maison à La Lande-Saint-Siméon. La première était en bois. Ils y ont vécu quinze ans. La nouvelle est en paille et bioclimatique. Le chantier a duré un an et demi. Mais, depuis, ils vivent dans une bâtisse pensée, conçue et construite par eux-mêmes.

Bientôt un an que la famille a emménagé à La Nolière et aucun regret. « Nous n'avons dépensé que 150 euros cet hiver pour chauffer 140 m² », se réjouit Thierry. Chauffer au bois était une évidence pour le couple. Au milieu du séjour, un poêle de masse finlandais qui pèse 2,2 tonnes. « Nous l'avons acheté à Briouze, rassure-t-il. Il aurait pu être fait en briques de terre cuite, mais cela aurait été plus long à réaliser ».

Qu'on se le dise, si l'on veut écoconstruire dans l'Orne, c'est possible. La paille utilisée pour les murs a été trouvée à Ronfeugerai, l'argile à Domfront, le bois pour la toiture acheté à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. « Les tuiles proviennent toutes d'un séquoia abattu en Normandie », précise Thierry. Petite exception : le ballon d'eau chaude, made in Turquie. Conçu pour être posé dans les combles, il fonctionne sans électricité, couplé avec des panneaux solaires en thermosiphon.

Tout compris, la maison a coûté 1 150 euros du mètre carré. C'est moins qu'une construction en bois ou qu'un pavillon traditionnel. Mais, Thierry a fait beaucoup par lui-même. Pour la partie paille, il a eu recours au

Un système de lagunage permet de traiter les eaux usées.



Tout compris, la maison a coûté 1 150 euros du mètre carré.



Thierry Héroux et son épouse Brigitte ont entrepris en 2006 de construire leur deuxième maison à La Lande-Saint-Siméon.

réseau des Compailleurs (www.compailleurs.fr). Les bénévoles adhérents s'informent mutuellement et se forment lors de chantiers participatifs. « Grâce à eux, se rappelle-t-il, nous avons été une douzaine pendant dix jours. Ils m'ont même aidé à poser la première couche d'enduit à la chaux. »

Des mains ont également été utiles pour mettre en place le système de lagunage des eaux usées. Système qui vaut aujourd'hui aux Héroux d'avoir un bassin ornemental avec poissons et nénuphars devant leur porte-fenêtre. Eaux de pluie récupérées, toilettes sèches... la facture d'eau de la famille a été divisée par deux.

Autant d'économies qui s'ajoutent à la satisfaction d'avoir construit une bâtisse à l'impact minimal sur l'environnement. « Et c'est une maison où l'on se sent bien », précise Brigitte. Pas étonnant car aucun matériau chimique n'a été utilisé pour l'aménagement intérieur. « Ainsi, nous prenons soin de notre santé, de celle des autres et de la planète », conclut Thierry. ■



Particuliers

SAVOIR FAIRE ET DÉCOUVERTE

Pour se former avec des professionnels

Savoir Faire et Découverte peut être le bon partenaire pour se lancer dans la construction ou la restauration. L'association basée à La Carneille organise dans toute la France des stages « *écologiquement responsables* » animés par des professionnels. « *Au départ, explique Arnaud Trollé, nous avons surtout proposé des formations pour restaurer le bâti ancien. Or, entre ce bâti traditionnel et la construction écologique, les techniques et matériaux employés sont très proches.* » L'association qui a d'abord organisé des stages sur le torchis, les murs en terre, a étoffé son offre pour répondre aux demandes croissantes du public.

Ainsi, il est possible de s'initier à la charpente traditionnelle, d'apprendre à maîtriser les enduits à la chaux ou de savoir créer un système de phyto-épuration. Avec Nicolas Knapp du CAUE de l'Orne, Savoir Faire et Découverte accompagne aussi ceux qui veulent concevoir et gérer un chantier en écoconstruction. « *Il faut se poser les bonnes questions au démarrage, raisonner en globalité* », précise le directeur. Chaque année, l'association ornaise ajoute des cordes à son arc. Dalage sans ciment, joints à la chaux, fabrication d'une éolienne, toit en bardeaux de châtaignier, murs en paille, enduits en terre, construction d'une ossature bois... demandez le programme ! ■

Contact

Savoir Faire et Découverte, organise dans toute la France des stages « écologiquement responsables » animés par des professionnels.

Savoir Faire et Découverte,
La Caillère, 61100 La Carneille.
Tél. 02 33 66 74 67 ou 0820 820 186.
Mél. info@lesavoirfaire.fr
Web : <http://www.lesavoirfaire.fr>

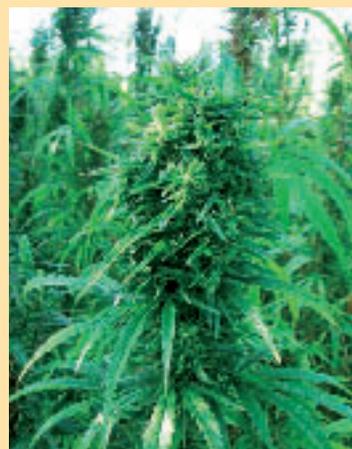


© A. Trollé



AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE

Le chanvre : une plante, un isolant



Après le bois, le chanvre... Une filière bois énergie a été créée. Le Parc naturel régional du Perche se tourne désormais vers le chanvre. « *C'est une plante intéressante* », note Antoine Elleaume. Peu exigeant en eau et produits phytosanitaires, le chanvre intéresse des agriculteurs en quête de diversification. Et des artisans qui souhaitent l'utiliser

pour restaurer ou construire. Reste à mettre en place le réseau qui reliera la plante au matériau. « *Au milieu, il manque l'outil de transformation* », explique le conseiller environnement et énergie du parc. Des visites en Limousin et dans les Deux-Sèvres pour voir les choix qui ont été faits ailleurs. Des rencontres entre les acteurs intéressés. Les choses avancent. Les premières productions sont envisagées pour 2010. « *Développer cette culture, c'est soutenir l'agriculture locale*, poursuit le conseiller. *En valorisant la production sur place, on réduira les transports. Enfin, ce matériau a toute sa place ici en restauration.* » Sous forme de laine, de brique ou d'enduit, le chanvre est un excellent isolant thermique. Il a été cultivé dans la région jusqu'en 1960. Injustement abandonné, il va ainsi retrouver toute sa place. ■

Contact

PNR du Perche
61340 Nocé - Tél : 02 33 85 36 36
www.parc-naturel-perche.fr

Une grange éco-restaurée

Faire d'une grange, sa maison. Une maison qui soit à 100% conforme à ses envies, à ses exigences. Telle est la démarche de Sandra Laham. Elle a acquis l'an dernier un bâtiment agricole dans le Perche. Depuis, sa transformation en habitation progresse lentement mais sûrement. Pas question de brûler les étapes : elle souhaite associer des préoccupations écologiques au respect de l'habitat rural.

« Je me suis faite à l'idée que ma maison ne serait pas habitable avant deux ou trois ans », note-t-elle. Sandra Laham a beaucoup lu, arpenté les salons, surfé sur internet et échafaudé son projet, tant sur le plan technique que financier. « J'ai décidé de faire réaliser une étude thermique par un bureau spécialisé, ajoute-t-elle. Les résultats m'ont permis de valider ou non certains choix de matériaux.

Ainsi, pour isoler sa toiture, elle va avoir recours à de la ouate de cellulose insufflée dans des caissons en bois. Aidée par un architecte ornaï, Sandra Laham dit avoir aussi rencontré dans les environs, de véritables partenaires. « On trouve des artisans compétents à condition d'avoir la patience de les chercher et d'être sûr de ses options de restauration. »

Sandra Laham sait par exemple déjà qu'elle utilisera chaux et chanvre pour réaliser ses enduits et qu'elle installera un plancher chauffant basse température. Elle n'ignore rien non plus des aides dont elle peut bénéficier. Trop peu à son avis. Elle a néanmoins obtenu le label de la Fondation du Patrimoine. Une petite pierre à l'édifice qu'elle fait revivre avec détermination. ■



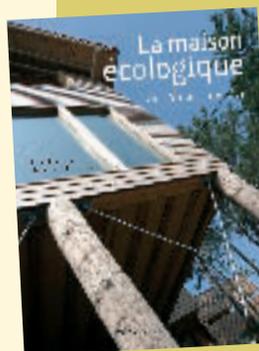
Pour en savoir +

Adresses ornaïses

- **CAUE de l'Orne** / 54, rue Saint-Blaise à Alençon • Tél. 02 33 26 14 14 • Mél : caue.orne@wanadoo.fr
- **Espace Info-Energie** / Habitat et développement de l'Orne • 52, boulevard du 1^{er} Chasseurs • BP 36 • 61001 Alençon cedex • Tél. : 02 33 31 48 60 • Mél : info-energie.alencon@wanadoo.fr • Web : www.habitat-developpement.tm.fr
- **Parc naturel régional Normandie-Maine** / Mission Énergie • BP 05 • 61320 CARROUGES • Tél. 02.33.81.75.75 • Mél : energie@parc-normandie-maine.fr
- **Centre de ressources Le PIVERT** / La Caillière, 61100 La Carneille • Tél. 02 33 96 60 80 - Mél : lepivert2004@yahoo.fr
- **Association Chaux, chanvre & compagnie** / La Cour Croissant, 61340 Préaux-du-Perche. Objet : favoriser le partage et le développement des savoir-faire et des contacts en faveur de l'écohabitat.
- **Adil de l'Orne** / Agence départementale de l'Information Logement. • 88, rue Saint Blaise à Alençon - Tél : 02.33.32.94.76 - www.adil.org/61

Sur la toile

- www.maisoneco.com / site breton collaboratif et participatif sur l'écohabitat, ouvert aux artisans inscrits... Tout visiteur peut envoyer du contenu, signaler un événement sur l'écoconstruction ou participer aux forums. Son objectif : faciliter la recherche d'informations depuis la conception du plan de maison jusqu'à sa réalisation.
- www.amisdela terre.org / bibliographie sur habitat et climat assez complète sur le site de l'association de protection de l'homme et de l'environnement.



A lire : revues et ouvrages

- **La Maison écologique** / magazine bimestriel. www.la-maison-ecologique.com
- **Construire Durable**, Le Moniteur, Hors Série, 2008.
- **Habitat Naturel**, construire et vivre sain : magazine bimestriel. www.habitatnaturel.fr
- **Que Choisir Spécial**, Les Clés de la maison écologique, numéro 75, mars 2008.
- **La Revue Durable**, revue franco-suisse, 5 numéros par an. www.larevue durable.com
- **Le guide raisonné de la construction**

écologique, édité par Bâtir sain en partenariat avec La Maison écologique (www.batirsain.org) : plus de 1600 produits sélectionnés par l'équipe de Bâtir-Sain, avec les adresses de leurs fabricants et distributeurs.

- **Le guide de l'habitat écologique**, aux éditions du Fraysse : plus de 2000 adresses et contacts en habitat sain et énergies renouvelables. Des astuces et conseils en écoconstruction.
- **Maisons écologiques d'aujourd'hui**, de Jean-Pierre Oliva avec C. Aubert et A. Bosse-Platière et **La conception bioclimatique en neuf et réhabilitation**, de Jean-Pierre Oliva avec S. Courgey aux Editions Terre Vivante. www.jpoliva.fr
- **Maisons Bio** – Restaurer, aménager, décorer, les matériaux sains, l'isolation et le chauffage écologiques, de Julien Fouin, éditeur Maison rustique.
- **La Maison écologique, un choix d'avenir** de Kristell Menez et Pascal Gréboval (éditions Rustica)



« Ce n'est pas une question de générosité, il s'agit de la capacité des contribuables à payer. »



peuvent être franchies. A l'heure actuelle, on estime à 73 € par habitant et par an la contribution supplémentaire qui est demandée aux habitants de l'Orne pour que le Département puisse financer ses dépenses dans les domaines de la solidarité, de l'emploi et de la formation. C'est un effort considérable. Au 31 décembre 2007, plus de 7 000 personnes bénéficiaient de l'Adpa (3 818 bénéficiaires à domicile ; 3 290 en établissement). Cette mesure répond donc à un réel besoin. Mais il est aussi de notre devoir, au vu des évolutions démographiques que l'on connaît, de faire en sorte que cette solidarité intergénérationnelle soit équitable pour tous et ne représente pas une charge insupportable pour les générations suivantes.

OM : Est-ce à dire que le Département ne pourra pas tout financer ?

A. L. : Depuis sa mise en place, l'Adpa est en effet versée à tous, indépendamment du patrimoine personnel de chacun. Je pense qu'il est de ma responsabilité, comme Président du Conseil général de l'Orne, que le versement de l'Adpa soit équitablement réparti entre

tous les Ornais et de veiller à son efficacité, de manière à assurer la pérennité de son financement par le Département. Favoriser le maintien à domicile et s'engager pour la construction et la réhabilitation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes représente un engagement financier important pour le Département et donc pour tous les Ornais. Ne peut-on pas imaginer que cette allocation soit d'abord et avant tout réservée aux personnes qui n'ont pas d'autres choix ? Cet effort de solidarité du Département doit être plus équitablement réparti en direction des bénéficiaires de l'Adpa, à domicile et en établissement. Par quels biais ? Il y a plusieurs solutions envisageables. Il conviendrait de relever les plafonds d'aide de façon ciblée pour les personnes isolées et les patients atteints de maladies neurodégénératives ; permettre une revalorisation des plans d'aide ; améliorer la grille Aggir* pour mieux prendre en compte les maladies neurodégénératives. Et pourquoi pas, solliciter les patrimoines aisés par le choix offert à l'entrée en dépendance entre une Adpa à 50% ou une prise de gage de 20 000 € au maximum sur la fraction du patrimoine dépassant un seuil déterminé ? Encore une fois, ce n'est pas une question de générosité, il s'agit de la capacité des contribuables à payer. Le Parlement envisage de plus en plus d'introduire ces mesures de reprises sur succession. ■

* La grille nationale Aggir (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources) permet d'évaluer le degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance, physique et psychique, des demandeurs de l'allocation départementale personnalisée d'autonomie, dans l'accomplissement de leurs actes quotidiens. Ce montant se situe entre 500,90 € (GIR 1) et 1 168,76 € (GIR 2).

Personnes âgées dépendantes

« L'Adpa doit être plus équitablement répartie »

Pour Alain Lambert, président du Conseil général de l'Orne, si l'Allocation départementale personnalisée d'autonomie (Adpa) est une avancée sociale qui a fait ses preuves, il faut veiller à ce que la solidarité intergénérationnelle soit équitable. Dans un secteur où l'effort financier est aujourd'hui colossal. Interview.

Orne magazine : Par la loi du 20 juillet 2001, le Parlement a instauré l'Allocation départementale personnalisée d'autonomie (Adpa). Après sept ans d'application, comment percevez-vous cette réforme de l'aide aux personnes âgées dépendantes ?

Alain Lambert : C'est une avancée sociale incontestable. Le but est d'apporter un meilleur service aux personnes rendues plus fragiles en raison de leur vieillissement et des handicaps physiques ou mentaux qui parfois l'accompagnent. Les lois de décentralisation ont confié aux Départements les responsabilités relatives aux personnes âgées. Nous avons engagé beaucoup de dépenses pour mettre en œuvre cette réforme. Nos établissements d'accueil et nos services publics en général s'adaptent aux besoins des aînés. Offrir à chacun, quel que soit son handicap, la possibilité de vivre sa vie dans les meilleures conditions de bien-être possibles, telle est notre volonté. Compte tenu de la forte évolution du nombre de nos aînés dans le département de l'Orne, cette action sociale n'est cependant pas sans poser de graves interrogations, notamment financières.

OM : Amélioration du soutien aux personnes âgées, meilleure prise en charge de la dépendance, valorisation des professionnels du secteur... Dans quelle mesure ce nouvel élan de la politique à destination des personnes âgées nécessite-t-il un effort financier de la part du Département et de ses habitants ?

A. L. : Il n'y a pas si longtemps encore, la cellule familiale prenait en charge elle-même ses anciens, par respect, comme par devoir. Aujourd'hui, l'évolution de la société rend cette exigence morale plus difficile. L'Adpa permet à ceux qui le souhaitent de s'occuper plus aisément de leurs aînés et à ceux qui ne le peuvent pas, de savoir que leurs parents ou grands-parents ont les moyens de rester autonomes le plus longtemps possible grâce aux aides apportées. Ce progrès social nécessite cependant un effort financier. Une faible part est prise en charge par l'Etat ; le Conseil général de l'Orne assume une charge de plus en plus importante. Il est, par évidence, nécessaire de faire appel, à la générosité de tous. Il y a des limites extrêmes qui ne

L'Adpa en chiffres pour 2007

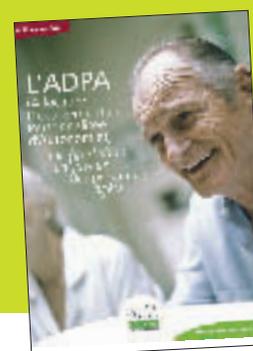
- Nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2007 :
à domicile : 3 818
en établissement : 3 290
- Budget ADPA :
28 586 376 €
- Montant mensuel moyen versé à domicile : 391,96 €
- Montant journalier moyen versé en établissement : 9,46 €.
- Nombre d'heures d'aide à domicile financées par l'Adpa :
1 060 000 h



Depuis sa mise en place dans l'Orne en 2002, plus de 7 000 personnes ont bénéficié de l'Adpa.

En savoir + sur l'Adpa

Brochure disponible gratuitement, sur demande, auprès de la Direction de la communication au 02 33 81 60 00.



Le retour de la normande

Les éleveurs de Normandie 61 veulent promouvoir la vache de race normande peu à peu supplantée par la Prim'holstein. Le développement de l'agriculture durable peut aider à inverser la tendance.

Elle est reconnaissable à sa robe « caille, bringée et blonde » et fait la fierté de bon nombre d'agriculteurs ornais. Emblème vivant de la Normandie dont l'élégante silhouette et la robe superbe s'accordent si bien à nos prairies, la vache normande est, depuis de nombreuses années, au centre des actions de l'association Normandie 61, qui vise à promouvoir et valoriser sa présence dans les cheptels. Alors qu'elle représentait encore plus de la moitié du cheptel ornais en vaches laitières en 2000, elle est passée aujourd'hui à 46%. Une évolution en pente douce que compte bien enrayer l'association Normandie 61 que préside Pierre

Mézières, agriculteur près de L'Aigle : « Dans un contexte qui, jusque là, favorisait la capitalisation laitière, l'effectif des vaches laitières normandes décroît d'un point chaque année par rapport à la Prim'holstein. Il nous faut réagir », explique-t-il.

Une association plus « mordante »

L'association est présente à des manifestations et salons « mais aujourd'hui, il faut être plus mordant si on ne veut pas, à long terme, que cette race soit trop réduite », poursuit-il. Pour ce faire, l'Union pour la

promotion de la race* va prochainement devenir un organisme de sélection avec des statuts adaptés au nouveau contexte de l'élevage français et à la nouvelle réglementation, de manière à être plus proche des besoins des éleveurs en matières d'études économiques ou de ressources techniques notamment.

Elle a des qualités, la vache normande. Robuste et équilibrée, capable de valoriser les fourrages grossiers, elle se caractérise par sa mixité lait-viande, aussi bonne laitière que bouchère. Elle a donc beaucoup d'atouts à faire valoir « avec le développement d'une agriculture plus respectueuse de

l'environnement. Mais changer une tendance ne se fait pas du jour au lendemain », renchérit le président de l'association Normandie 61. Autre volet d'action : continuer à promouvoir la viande de la vache normande par le biais de l'opération « La Normande à la table des chefs », en lien avec Synagro, qui anime le réseau agroalimentaire ornais. Sa viande est très appréciée pour son goût persillé. ■

** L'Upna, instance nationale à laquelle est rattachée l'Association ornais, est l'institution chargée d'assurer la gestion et la promotion de la race normande.*



Nota bene

L'association Normandie 61 regroupe 250 adhérents. On compte plus de 1 000 élevages ayant des normandes dans l'Orne. Cette association vit des cotisations et de l'aide du Conseil général (à hauteur de 5 700 € en 2008). La Chambre d'agriculture de l'Orne met à sa disposition des services d'animation et de secrétariat.

La vache normande est, depuis de nombreuses années, au centre des actions de l'association Normandie 61.

Contact

Association Normandie 61.
Chambre d'agriculture,
52 Bd du 1^{er} Chasseurs à Alençon.
Tél : 02 33 31 47 75.

Le Mêle-sur-Sarthe

Le camping-car en fête

Le Mêle-sur-Sarthe s'apprête à accueillir dans quelques jours l'événement touristique de cette rentrée, en camping-car ! Durant trois jours, plus de 500 camping-cars de toute l'Europe seront rassemblés près du lac.

Encore un peu nostalgique des vacances en ce mois d'octobre ? Alors venez prendre la route des vacances au Mêle-sur-Sarthe les 14 et 15 octobre prochains pour un « Camping-car Tour ». Le Mêle-sur-Sarthe s'apprête à accueillir plus de 500 campings-cars français et européens, soit plus de 1 300 personnes passionnées par le voyage et le tourisme au grand air. Ce rendez-vous, organisé par la société Carnet de Route, est la toute première édition d'un tour de France en camping-car qui s'étire sur quinze jours, du 14 au 26 octobre en six villes-étapes françaises. Le but visé est simple : partir à la découverte des régions françaises à bord de son camping-car préféré ! L'Orne sera alors au rendez-vous de cette manifestation d'envergure nationale, ce qui permettra notamment de valoriser



Le Mêle-sur-Sarthe s'apprête à accueillir plus de 500 campings-cars, soit plus de 1 300 personnes passionnées par le voyage et le tourisme au grand air.

l'attractivité touristique du département* ! Deux nuitées et une journée de

découverte du territoire ornais à l'attention de tous les participants sont au programme de cette étape,

de quoi laisser aux camping-caristes un souvenir impérissable de l'Orne. A proximité du lac du Mêle, vous découvrirez les animations du village et du marché du terroir à partir de 14h, le 14 octobre. La deuxième journée sera consacrée à la balade, de quoi prendre le temps de connaître la région, sa population et son tissu économique... ■

** L'accueil de cette manifestation est soutenu par le Conseil général à hauteur de 10 000 €, en partenariat avec le Comité départemental du tourisme. La Communauté de communes du Pays mêlois en assure la maîtrise d'ouvrage.*

En savoir +
www.campingcartour.fr



Tranche de vie

L'Orne en rouge et or



Georges Trouvé, une odyssée musicale

Quelques éclats de soleil frôlent l'envoûtante et gracile silhouette de la Cathédrale de Sées. Georges Trouvé y est titulaire des Grandes Orgues et enchante la cité épiscopale, depuis 70 ans. Un bonheur qui ne devrait pas cesser de sitôt !

Pour l'heure, ce jeune homme de 92 ans accueille avec chaleur, en son studio aménagé au cœur de la maison. Un piano se prélassait, tout

près d'un harmonium. Ce stupéfiant instrument, au ronronnement faussement paisible, dissimule un savant imbroglio de sons, de notes, sévères, flûtés, tour à tour graves et gais, soulévant un vague à l'âme qui court, gambade, sans s'éteindre jamais. Un orgue domestique, ni plus, ni moins. Georges Trouvé s'y dégourdit l'oreille, y promène ses mains, avec vivacité, expertise et tendresse, un sourire pétillant aux lèvres. Sa voix est claire, douce et veloutée, lorsqu'il évoque une cécité précoce et son refus constant de la fatalité, sa famille, ses élèves, ses maîtres, cette musique qu'il adore et qu'il tient à partager, toujours et encore.

Jean d'Ormesson et Bernard Pivot en relief

Entre deux souvenirs et quelques gammes sur sa planche de braille, celle qui l'accompagne depuis l'âge de 6 ans, le voici, au piano, offrant un concert. Ses doigts, d'une confondante dextérité, virevoltent sur le clavier. Il régale l'auditoire d'une sonate et de la Marche Turque de Mozart, tisse doucement l'adagio pathétique de Beethoven. Il tresse, sur l'harmonium, une

improvisation vive et délicieuse sur la neuvième symphonie et laisse respirer et flotter « *Que ma joie demeure* », de Bach. Minutes de grâce, d'émotions vraies, de sincérité, d'équilibre et de paix. Un dernier accord qui s'attarde puis c'est le capot que l'on rabat, dans un ultime chuchotement. Ce sont les livres qui désormais nous occupent. Tous traduits en braille, acheminés dans des mallettes depuis la Bibliothèque pour aveugles. Monsieur Georges y a un abonnement à vie. Hors de question de se priver de quelques bons mots ! Jean d'Ormesson, Bernard Pivot, en relief, voilà qui ne manque pas de piquant !

Le 24 mai dernier, Georges Trouvé a reçu, des mains d'Alain Lambert, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. Très touché par cette distinction, notre dompteur d'harmonies se rappelle cette phrase magique : « *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés...* ». Une belle occasion de rendre hommage à cet homme d'exception qui apporte un supplément d'âme à notre territoire, et intensifie son rayonnement, par delà les mélodies avec pour seule partition : la foi et la détermination. ■

Repères

Georges Trouvé est né le 7 octobre 1916, à Saint-Georges-le-Rouelley (Manche).

A 6 ans, il rejoint Paris, bénéficiant d'une éducation spécialisée, tournée vers la musique et les humanités. A 20 ans, il est titulaire des Grandes Orgues de Sées. Il continue de se former auprès des plus grands, et guide les jeunes générations dans leur apprentissage de la musique. La Cathédrale de Sées s'est progressivement muée en un centre d'animation culturelle où se pressent les plus grands. Deux ans et demi ont été nécessaires à la restauration de l'orgue de la cathédrale.

Augustin de Romanet et Georges Trouvé. Tous deux chevaliers de la Légion d'honneur. Deux hommes de passions et d'engagements. Avec l'Orne, tout près du cœur. L'un a voué son existence à la musique. L'autre, à la vie publique, aux citoyens. Ils exercent leur art, tout en générosité, tout en humilité, se jouant des obstacles et des épreuves, avec élégance, courage et bonté. Rencontres.

Augustin de Romanet, artisan de l'intérêt général

Augustin de Romanet a reçu un drôle de cadeau pour son treizième anniversaire : le privilège d'assister à la séance d'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée Nationale, sous la présidence d'Edgar Faure. Il apprend, à sa sortie, la mort de Georges Pompidou. Un souvenir très fort. Le jeune homme est alors happé par la politique et y trouve la confirmation de son souhait : servir son pays comme ses concitoyens.

Il poursuit sa scolarité au sein du Lycée Balzac de Tours et intègre Sciences Po Paris puis l'ENA, dont il sort, en 1986, avec la Promotion Diderot. Une trajectoire prestigieuse s'amorce alors : le ministère de l'Economie et des Finances, l'Europe, les cabinets ministériels, le secteur privé, l'Elysée et la Caisse des Dépôts et Consignations. L'homme reste pourtant fidèle à l'Orne. Il puise ses racines à Bellême, dont il a été, vingt ans durant, conseiller municipal. Il ne perd jamais de vue l'essentiel et les plaisirs simples : « *les forêts du Perche, leur lumière unique au coucher du soleil et leurs animaux exceptionnels* ». Mais aussi le premier regard sur le journal, dès cinq heures du matin ; le Requiem de Mozart, « *d'une tristesse exaltante* » ; ou encore le velouté « *d'un bar grillé à l'huile d'olive, au bord de la Méditerranée.* »

« Dans la chaîne des grands serviteurs de l'intérêt général »

Sérénité, sang-froid, humour, sens du devoir et de la famille... Voilà esquissé le portrait d'Augustin de Romanet qui a su mettre, tout au long de sa carrière, son intégrité, sa sagesse, ses talents de financier au service de tous. Les insignes de la Légion d'Honneur, reçus des mains d'Alain Lambert, le 14 mai dernier, ont pour lui une signification toute particulière : celle d'être « *un maillon de la chaîne des grands serviteurs de l'intérêt général* ».

La lecture assidue des œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville le conforte dans cette recherche incessante et délicate d'un consensus, non pas passif, mais intelligent et constructif. « *Le bien collectif, soutient-il, est vivant et doit être redéfini, à chaque époque, à chaque génération* ».

Une tâche à laquelle il s'emploie, depuis toujours, gardant à l'esprit que « *chaque homme qui connaît le bonheur est une victoire pour l'humanité* ». Idéaliste, Augustin de Romanet ? Sans doute un peu, juste ce qu'il faut pour tailler, chaque jour, avec passion et patience, les pierres d'un édifice si fragile, en constante mutation : la démocratie. ■

Repères

Augustin de Romanet est né le 2 avril 1961 à Boulogne-Billancourt. Il est marié et père de trois enfants.

Il a notamment occupé la fonction de directeur de cabinet auprès d'Alain Lambert, alors ministre délégué à la Réforme Budgétaire, de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale. Il devient ensuite directeur de cabinet adjoint de Jean-Pierre Raffarin. En 2005, il est secrétaire général adjoint à la Présidence de la République. En 2007, il est nommé directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations.



© Caisse des Dépôts et Consignations

Haut débit pour tous on y arrive !

L'opération « Orne internet haut débit pour tous » a débuté avec succès en juillet et se poursuit jusqu'au 31 décembre. Il s'agit, pour le Conseil général, de proposer aux 3000 foyers ornaïsi qui ne peuvent pas encore accéder à internet en haut débit, la prise en charge financière de leur pack de connexion au satellite.

Dès 2004, le Département a engagé un programme d'équipement numérique pour permettre au plus grand nombre d'habitants d'avoir accès à internet en haut débit. De façon à pouvoir utiliser au mieux ces technologies, désormais indispensables à la plupart des activités professionnelles, et qui ont pris beaucoup de place dans notre vie quotidienne : les loisirs, mais aussi l'information, les démarches administratives.

Interview

« Préserver l'égalité des chances »

Le président du Conseil général Alain Lambert veut atteindre une couverture totale de l'Orne.



Vous avez fait de la couverture totale Haut Débit du département de l'Orne, une priorité. Quels en sont les enjeux ?

Dès mon installation à la présidence du Conseil général, je me suis engagé fortement et personnellement pour dénouer ce dossier de Haut Débit Internet. Il en va de l'attractivité de notre territoire, de sa visibilité ! Je veux atteindre une couverture totale, en accompagnant les 3 000 foyers qui ne peuvent pas être desservis par l'ADSL ou le WIMAX.

Pourquoi avez-vous tenu à financer les packs de connexion pour les personnes n'ayant pas accès aux technologies existantes ?

Des tests préalables étaient nécessaires afin de prouver l'efficacité des technologies satellitaires et après une étude très attentive des prix, nous avons négocié des offres, à partir de 29,90 euros, sur l'ensemble du territoire ornaïsi. L'opération « haut débit pour tous », lancée le 14 juillet, doit préserver l'égalité des chances et contribuer à l'aménagement harmonieux et équilibré de notre territoire.

Comment se dessine l'avenir numérique de l'Orne ?

Sous les meilleurs auspices, je crois. Je rappelle qu'une convention de partenariat, ratifiée le 29 février dernier, nous lie à la région Basse-Normandie et prévoit l'essor des Espaces Publics Numériques, en milieu rural, le déploiement des Environnements Numériques de Travail dans les locaux d'enseignement, et l'implication de l'Orne dans le programme Zones Numériques Multiservices initié en avril 2007.

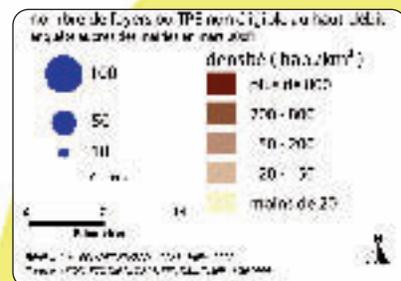
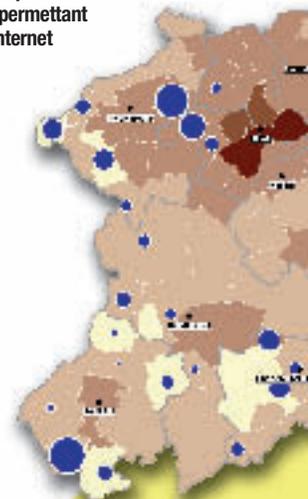


Avant de lancer l'opération « Internet haut débit dans l'Orne pour tous », le Conseil général a testé plusieurs technologies permettant d'accéder à internet par satellite.

Si l'équipement progressif des centraux téléphoniques permettait de diffuser progressivement l'ADSL auprès des habitants des villes et proches des agglomérations, il fallait innover pour que les secteurs ruraux bénéficient d'une même qualité de service dans des délais acceptables. Le Département a donc fait le choix du Wimax, technologie hertzienne nécessitant le déploiement d'un réseau d'émetteurs. Ainsi, l'Orne, dans son ensemble, n'a pas eu à souffrir de cette fracture numérique qu'ont pu connaître d'autres territoires. Aujourd'hui, 98% des Ornaïsi peuvent accéder à l'internet haut débit, le réseau Wimax et l'ADSL couvrant le territoire en complémentarité.

Déjà plus de 700 abonnements

Ces technologies apportées par le fil du téléphone (l'ADSL) ou par signal radio (le Wimax) ont cependant leurs limites géographiques : à un certain nombre de kilomètres d'une plaque ADSL ou d'un relais Wimax, le haut débit devient peu performant, voire inaccessible. Ainsi, dans l'Orne, en raison de ces distances, et aussi des



US :

accidents du relief ou de la présence de zones forestières, 3 000 foyers restent hors de portée de ces technologies, en leur état actuel de développement.

C'est pourquoi, en juillet dernier, Alain Lambert, président du Conseil général, a lancé l'opération «Orne Internet haut débit pour tous» (lire encadré). Elle s'adresse exclusivement à ces 3 000 foyers - et aux travailleurs indépendants - qui, à ce jour, n'ont pas accès à internet par l'ADSL ou par le Wimax. Une participation financière du Conseil général va leur permettre d'acquérir un équipement permettant de recevoir internet en haut débit via le satellite (lire encadré).

Cette opération répond réellement à une attente : plus de 700 abonnements ont déjà été enregistrés à la mi-septembre.

D'autres fronts sont ouverts, suivant le vœu d'Alain Lambert qui souhaite que l'Orne poursuive de façon volontariste son équipement numérique. De nouvelles technologies émergentes sont suivies avec attention et pourront être mises en



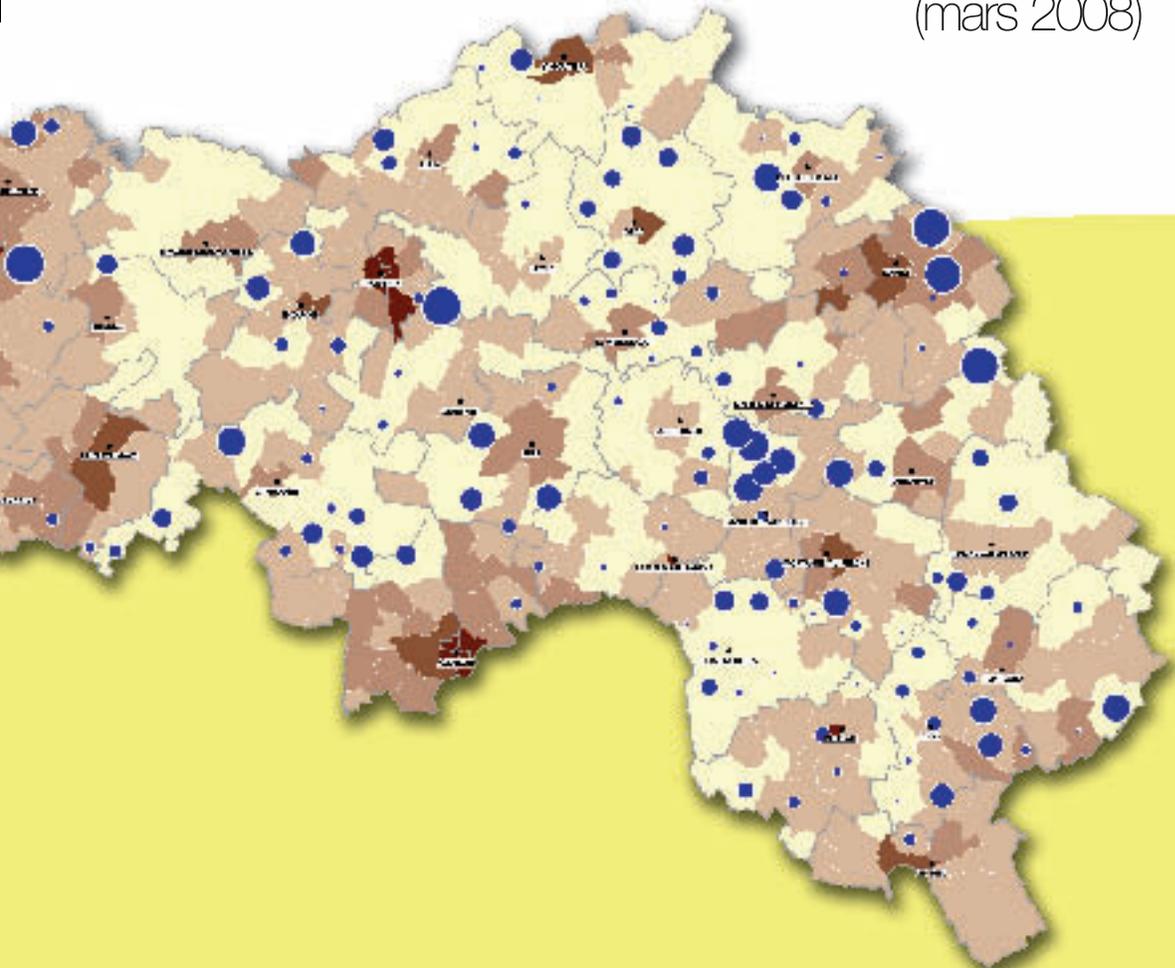
Une parabole pour recevoir internet en haut débit partout dans l'Orne.

œuvre conjointement par la Région et les Départements de Basse-Normandie.

Dans le même temps, pour que l'utilisation du réseau Wimax soit optimisée, le Conseil général de

l'Orne fait aussi pression sur l'entreprise Altitude Telecom, installateur et exploitant du réseau, pour qu'elle accentue ses efforts de commercialisation auprès des Ornais. ■

Résultats de l'enquête haut-débit (mars 2008)



Haut débit pour tous

Quelle technologie ?

Le Département a testé les différentes offres commerciales de réception d'internet par satellite avant de proposer aux habitants de s'équiper. La qualité de réception du haut débit est la même qu'avec l'ADSL ou avec le Wimax. On observe simplement un léger temps d'attente en début de connexion. Les abonnés à la télévision par satellite connaissent bien ce léger décalage avec la réception de la télévision hertzienne.

La connexion ?

Un kit de connexion comprend un modem, un boîtier électronique, une parabole (environ 80 cm de diamètre). C'est ce kit dont l'acquisition est financée par le département. L'accès à internet par satellite ne nécessite pas de ligne téléphonique. Votre ordinateur doit simplement disposer d'une carte réseau Ethernet. Vous pouvez installer seul votre parabole, mais il est conseillé d'avoir recours à un installateur agréé.

L'aide du Conseil général ?

Si vous ne pouvez pas être raccordé en haut débit par l'ADSL ou le Wimax, le Conseil général prend en charge, à titre exceptionnel, l'achat de votre pack de connexion haut débit par satellite (dans la limite de 400 euros). Vous aurez à votre charge les éventuels frais d'installation (environ 150 euros) et, bien sûr, votre abonnement mensuel (à partir de 29,90 euros pour un débit de 1024 kbits/s).

Les contacts ?

Vous pouvez contacter, à votre choix, l'un des trois prestataires qui accompagnent le Département dans cette action :

Tooway

0811 850 930 - www.Sat2way.com

Vivéole

0805 017 082 - www.viveole.fr

NordNet

0 800 66 55 50 - www.internetbis.com

S'informer ?

Direction du patrimoine et de la logistique, tél. : 02 33 81 61 35.

Mèl : info@equiresources.fr

Site : www.equiresources.fr



Un Mastère spécialisé Sciences et management de la filière équine

La formation, au même titre que les entreprises et les actions de recherche et développement, est un pilier du pôle de compétitivité filière équine porté par les professionnels et les pouvoirs publics de Basse-Normandie.

Le Conseil des chevaux de Basse-Normandie (CCBN) regroupe l'ensemble de la filière et coordonne les actions du pôle. Il a appuyé la création en 2006 d'une licence professionnelle (Bac+3) de cadre intermédiaire pour la filière équine (avec l'IUT d'Alençon, le lycée agricole de Sées et le Haras du Pin). Et il ouvre en octobre une nouvelle formation de haut niveau : un mastère spécialisé Sciences et management de la filière équine (Bac+5). « Cette formation que voulait proposer l'établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (ENESAD) ne pouvait voir le jour qu'à deux conditions, souligne Frédéric Chauvel, directeur du Pôle de compétitivité. Il fallait que la Basse-Normandie soit fortement impliquée, ce qui est le cas avec le

Haras du Pin et l'Université de Caen et qu'il y ait un volet international. Une formation de ce niveau ouvre en effet autant sur des postes en France qu'à l'étranger. »

Ce mastère spécialisé est une formation professionnelle qualifiante de haut niveau dédiée au monde du cheval pour développer une double compétence scientifique et managériale, acquérir des connaissances

sur les filières équines d'Europe et d'Amérique du Nord.

Formation intensive (un an), elle est aussi nomade : les étudiants vont partager cinq mois et demi d'enseignement entre Dijon (ENESAD), le Haras du Pin et l'Université du Kentucky (USA).

Au Haras du Pin, les enseignements seront essentiellement dispensés par des professionnels (l'IAE de Caen

assurant les aspects économie et gestion). Deux stages en immersion professionnelle, l'un de deux mois et l'autre de six mois, ouvriront et concluront cette formation innovante.

« Le mastère s'adresse par exemple à des personnes qui ont une formation marketing ou gestion et veulent mieux connaître les aspects sportifs ou techniques, ou à des cadres exerçant déjà des responsabilités, la direction d'un hippodrome par exemple, et souhaitant rebondir à l'étranger. »

Ce mastère en sciences et management de la filière équine peut conduire à la direction d'équipements et organismes équins, à l'organisation d'événements, à l'exercice de responsabilités internationales. Il est intéressant dans cette optique que la Basse-Normandie (l'Orne en particulier), constitue le point d'ancrage de cette collaboration internationale. ■



Une formation professionnelle de haut niveau pour développer une compétence scientifique et managériale dans le monde du cheval.

Renseignements

Tél. : 02 31 27 10 10

www.chevaux-normandie.com



ALENÇON

Licence «pro» plasturgie et composites : c'est possible en alternance

La nouvelle licence professionnelle « plasturgie et matériaux composites » est le fruit d'une longue concertation entre l'IUT et l'ISPA (Institut supérieur de plasturgie d'Alençon) qui cohabitent sur le site universitaire de Montfoulon. Cette licence soutenue activement par les entreprises de plasturgie voit le jour avec l'aval et le soutien financier du Conseil Régional de Basse-Normandie, en charge de la formation professionnelle.

« Cette première licence professionnelle par apprentissage complète notre offre de formation, souligne Robert Moreau, directeur de l'ISPA, puisque nous avions des formations en alternance pour tous les niveaux, du BEP à Bac +5, sauf pour la licence (Bac +3). »

La particularité de cette nouvelle formation, mise en place au printemps pour un lancement dès cette rentrée, est qu'elle peut s'effectuer suivant deux cursus :

- à l'IUT, dans un cadre universitaire classique, complétée d'un travail sur projet en collaboration avec les entreprises,
- en alternance, avec un statut de salarié et un temps partagé entre la formation (les cours communs ont lieu à l'IUT) et les stages en entreprise.

Cette licence d'une année est ouverte aux jeunes ayant un niveau Bac+2 compatible avec

les impératifs de la formation. Son premier objectif est de favoriser l'insertion professionnelle.

La formation dispensée, avec la participation des professionnels, doit préparer des techniciens hautement qualifiés capables de concevoir et de réaliser des pièces en matières plastiques, matériaux composites et matériaux nouveaux. L'innovation est vitale dans ce secteur industriel où l'on va connaître d'importants renouvellements dans les années à venir. Les entreprises ont besoin dès aujourd'hui de ces techniciens à forte qualification.

Malgré l'officialisation tardive du lancement de la formation, les premiers dossiers sont arrivés très vite. Six des dix premières candidatures agréées par l'ISPA émanaient d'ailleurs d'étudiants en IUT souhaitant poursuivre leur formation dans le cadre de l'alternance. Les candidatures viennent de nombreuses régions différentes.

L'objectif avoué est de réunir chaque année pour cette licence « plasturgie et composites » 12 étudiants en formation initiale avec l'IUT et 12 en formation par alternance avec l'ISPA. ■

FLERS

Ingénieur par apprentissage "Mécanique et Génie des Matériaux"

L'ENSICAEN (Ecole nationale supérieure d'ingénieurs et centre de recherche de Caen) annonce la création, pour la rentrée 2009, d'une formation d'ingénieur par apprentissage « Mécanique et Génie des Matériaux ». Elle a pour objectif, « de former des ingénieurs disposant de solides connaissances en mécanique des matériaux, complétées par une spécialisation sur la maîtrise expérimentale et numérique de leur mise en forme. » L'alternance en entreprise dotera les futurs ingénieurs d'une expérience concrète et d'une connaissance approfondie du milieu industriel. La première année de formation se déroulera à Caen et les deux suivantes à Flers. C'est une bonne nouvelle pour le bassin économique de Flers dont les entreprises concernées et, au premier chef Faurecia, vont s'impliquer dans le recrutement et la formation des 15 apprentis ingénieurs qui composeront chaque promotion. Sont partenaires, outre la Région et l'ENSICAEN, l'Union des industries et métiers de la métallurgie de l'Orne et la CCI de Flers-Argentan. ■

Renseignements Tél. : 02 31 45 27 50.

Renseignements

IUT > Tél. : 02 33 80 85 34.

ISPA > Tél. : 02 33 81 26 00.

« Jeu du foulard », ça n'arrive pas qu'aux autres

Ces jeux dangereux causent une dizaine de décès d'enfants par an. D'où la nécessité d'informer et de prévenir. Le Conseil général organise une réunion d'information au public le 20 novembre à la Halle aux Toiles à Alençon (1).

Si votre enfant vous parle innocemment du jeu de la tomate, du rêve bleu, du rêve indien, du baiser du dragon ou plus communément du "jeu du foulard" : alertez-vous ! Depuis plus de 50 ans, de nombreux jeunes pratiquent dans le secret et l'ignorance du danger, des expériences de strangulation ou d'étouffement entre copains et parfois seuls. La population concernée est vaste : de 4 à 20 ans, garçons et filles, de tout niveau social. « L'initiation » débute souvent en primaire, parfois même en maternelle. Qu'ils le fassent pour s'amuser, épater les copains ou pour vivre des sensations fortes, les jeunes adeptes de ces "jeux" prennent le risque de subir des troubles neurologiques ou de mourir suite à un arrêt cardiaque. Chaque année en France, des enfants en sont victimes. En mai 2008, le Conseil général a organisé une confé-



Françoise Cochet qui a témoigné sur le jeu du foulard en mai dernier, au Conseil général, a fondé l'APEAS (3).

de tête très brefs, des douleurs auriculaires, de petits vaisseaux éclatés au niveau du visage ou dans les yeux, une baisse notable et soudaine de l'acuité visuelle de l'enfant, des liens (écharpe, ceinture, cordon de la tenue de judo, nœuds...) qui traînent dans la chambre, dans le cartable ou dans une armoire...Ceux-ci doivent alerter sur certaines pratiques à risque du jeune et du très jeune. Face à ce drame, les adultes responsables (parents, éducateurs, enseignants...) ont une seule arme à leur disposition : l'information et la prévention. ■

(1) Cette réunion, animée par Martial Milaret, Directeur Enfance Famille au Conseil général, se tiendra :
le 20 novembre à la Halle aux Toiles à Alençon, à partir de 20h.

Organisé par le Conseil général, en partenariat avec le Codes 61 et la Croix-Rouge.

(2) *Nos enfants jouent à s'étrangler... en secret*, aux éditions François-Xavier de Guibert.

(3) L'APEAS (Association de parents d'enfants accidentés par strangulation) intervient à la demande des pouvoirs publics et des professionnels, qui sont en lien avec la jeunesse.

Le blog : <http://membres.lycos.fr/apeas>.

Des mallettes pédagogiques contenant des documents d'information et de prévention



Des mallettes pédagogiques sur le jeu du foulard (DVD, questionnaires, bulletins d'information...) sont mises gratuitement à disposition des professionnels, qui sont en lien avec la jeunesse.

+ d'infos

auprès de Martial Milaret,
Directeur Enfance Famille
au Conseil général.
Tél : 02 33 81 60 00.

rence sur ce sujet à destination des professionnels. Celle-ci a été marquée par le témoignage d'une mère de famille, Françoise Cochet, qui a été touchée de plein fouet par ces jeux mortels. Elle a écrit le premier ouvrage témoignant de ces pratiques (2) et a fondé en 2002 l'Association de Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation (3), dont elle est la présidente.

Etre vigilant aux signaux d'alerte

Répandue dans le monde entier, la pratique du « jeu du foulard » est difficile à détecter car il ne s'agit pas d'un comportement violent ou suicidaire, mais « seulement » d'un jeu dangereux. Il y a tout de même des signes précurseurs : des marques rouges dans le cou, des bruits sourds dans la chambre du jeune, des maux



+ d'infos

Tél. : 06 13 42 97 85.
www.jeudufoulard.com

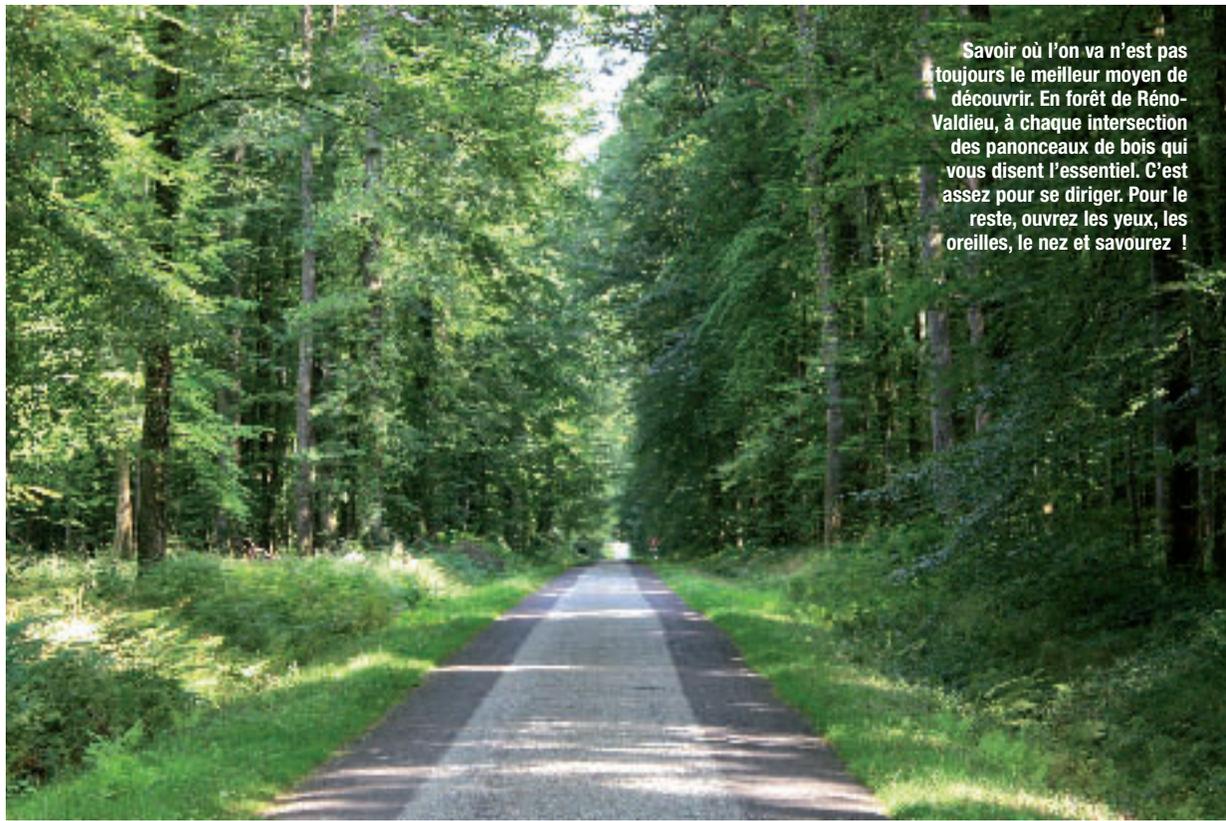


Chapelle-Montligeon et Lieux inspirés du Pe

Haut lieu de pèlerinage, La Chapelle-Montligeon est aussi un somptueux site naturel, propice aux promenades qui ressourcent. Tout près, la forêt de Réno-Valdieu livre la majesté des chênes centenaires.

Vous avez le choix. Le plus évident, c'est d'arriver par l'ouest, de Mortagne-au-Perche par exemple. Au détour d'un virage, la basilique de La Chapelle-Montligeon prendra place dans le paysage, puis deviendra elle-même le paysage, au devant d'une forêt qu'elle semble placer sous sa protection. Si vous débouchez de la forêt, ce sera très différent, mais aussi fort. D'abord une flèche, peut-être les deux, entre les arbres, puis des toits, d'autres toits, immenses.

Haut lieu de pèlerinage, La Chapelle-Montligeon est aussi un site magnifique, dominé par les 223 mètres du Mont Li-



Savoir où l'on va n'est pas toujours le meilleur moyen de découvrir. En forêt de Réno-Valdieu, à chaque intersection des panonceaux de bois qui vous disent l'essentiel. C'est assez pour se diriger. Pour le reste, ouvrez les yeux, les oreilles, le nez et savourez !



geon, où il suffit d'une jolie promenade pour se ressourcer. Prenez le temps de flâner dans les ruelles du village : une fontaine en grès sur la place, l'église perchonne aux deux nefs voûtées de bois, quelques demeures paisibles qu'on se prend à envier.

Redescendez sur les bords de la Villette. Du pont, prenez la route, puis l'allée montante et enfin l'escalier monu-

mental qui vous conduiront sur la grande esplanade fleurie encadrée par les vastes bâtiments de l'ermitage et les formidables proportions de la basilique néo-gothique.

D'abord le monument, majestueux : une église magnifique qui a tout juste cent ans (construite de 1896 à 1911), son maître-autel en marbre de Carrare dominé par la grande statue de Notre

Dame, la magie de ses vitraux et mosaïques, son chemin de croix « art déco », sculpté dans le chêne vers 1920, installé il y a quelques mois seulement. Ensuite, l'histoire, celle de la rencontre d'un lieu et d'un homme, l'abbé Paul Buguet, nommé curé en 1878. On lui doit la basilique, comme l'imprimerie et d'autres activités destinées à maintenir les habitants. Mais l'héri-

Une forêt précieuse

Si le sanctuaire est sacré, la forêt est précieuse. Cette forêt domaniale de Réno-Valdieu, largement dominée par les feuillus (hêtres et chênes), ne doit pas tout à la nature. C'est Colbert qui décida d'y faire grandir de beaux sujets qui donneraient de beaux bois pour construire les fiers navires de la marine royale. Aujourd'hui encore, plus de la moitié des arbres de cette haute futaie sont âgés de plus de 130 ans. Ils ne sont exploités qu'à 200 ans accomplis, donnant des bois « à grain fin » de grande valeur marchande. Allongée du nord au sud sur 10 km, bordée par les vallées de la Villette et de la Commeauche (affluents de l'Huisne), la forêt alterne des espaces plats où les fûts prennent vigueur et hauteur, et sur les lisières, des sites pittoresques et plus tourmentés où l'on retrouve les résineux. Pas assez profonde pour les cerfs et les biches, la forêt abrite chevreuils et sangliers.

C'est à l'automne, à partir de la mi-octobre, que les feuillages de Réno-Valdieu prendront leurs plus belles couleurs et qu'il faudra aller les admirer. Ce sera aussi le temps des champignons ! « On trouve principalement des cèpes, des trompettes de la mort, mais plus beaucoup de girolles, note Jean-Luc Arnaud, de l'Office national des forêts (ONF). L'année dernière, il n'y a eu qu'une grosse semaine intéressante pour les champignons. Mais 2008 pourrait être une bonne année. » Quant à savoir où sont les meilleurs coins, le garde forestier signale les grands carrefours de la forêt (« Il n'y a qu'à regarder où sont les voitures »). Il rappelle que la cueillette est limitée à 3 kg par personne et interdite le mardi et le jeudi. L'un des bonheurs de votre promenade sera de découvrir que le patrimoine bâti des abords de la forêt, manoirs ou simples demeures, ajoute encore

à la beauté et à l'harmonie de l'ensemble. Vous verrez notamment (on ne visite pas) le château de Maison-Maugis et ses abords, les jardins étagés et le corps de logis du manoir de Pontgirard, les fleurs du bourg de Saint-Victor-de-Réno, et, dans sa grande clairière, l'ancienne chartreuse de Valdieu. Sur la lisière de la forêt, côté Saint-Victor-de-Réno, l'auberge de Brochard est une autre étape très connue... ■

En lançant l'opération « un arbre à votre nom », le Conseil général de l'Orne a contribué au reboisement de la forêt de Réno-Valdieu. Ce sont 1500 jeunes chênes qui ont été plantés non loin des chênes séculaires remarquables dédiés au X^e Congrès mondial forestier et à l'Université anglaise d'Oxford. Le Conseil général a attribué une aide de plus de 9000 euros à l'Office national des forêts pour toute la mise en place de cette opération.

forêt de Réno-Valdieu rche

tage de son action, c'est d'abord « l'œuvre expiatoire » fondée en 1884. Prier et faire prier pour les défunts, pour cette cause, ce curé de campagne va parcourir l'Europe et l'Amérique du Nord. Faites-vous raconter cette belle histoire, ou achetez-la. Plusieurs récits ont été publiés.

Au sortir de l'église, avant de repartir pour aller en forêt par exemple, profitez du panorama sur la campagne percheronne.



Une commune et un sanctuaire

La Chapelle-Montligeon, c'est un peu le village des « plus » : l'édifice religieux le plus considérable du Perche, le site le plus visité de l'Orne avec 100 000 visiteurs les bonnes années, selon le Comité départemental de tourisme, la plus grande capacité d'hébergement au regard



L'ermitage et ses jardins.

du nombre d'habitants. La mairie dispose en effet d'un gîte d'étape de 33 places, d'un centre d'hébergement de 28 chambres. Il existe un camping de 34 emplacements. Et, bien sûr, l'hôtel-restaurant, Le Montligeon, membre du réseau Orne Terroirs.

Quant à l'ermitage du sanctuaire, il offre 80 chambres, des salles de séminaires, un restaurant de plus de 800 places... On y enregistre plus de 15 000 nuitées par an : des pèlerins bien sûr, des touristes aussi attirés par ces lieux où souffle l'esprit, mais aussi simplement des personnes ou des familles qui prennent quelques jours, une semaine parfois, pour faire retraite, réfléchir, pour prier.

« Les sanctuaires sont des lieux d'accueil, rappelle Jean-Pierre Gonod, chargé de communication de l'ermitage. Depuis le début des années 2000, la fréquentation progresse à La Chapelle-Montligeon. D'une manière générale, les sanctuaires reçoivent plus de monde au fur et à mesure que se réduit le nombre de prêtres dans les paroisses. Nous avons aussi fait le choix d'être très présents dans la presse religieuse en réaffirmant notre vocation internationale : La Chapelle-Montligeon est, pour les catholiques, le Centre mondial de la prière pour les défunts. Nous recevons donc des groupes de prière qui viennent de nombreux pays à travers le monde. »

Pour faire face à cette augmentation continue de la fréquentation, des travaux d'amélioration et de mise aux normes ont été engagés et vont se poursuivre pendant plusieurs années.

Ce n'est pas le seul changement sur le site cette année : la célèbre Im-

primerie de Montligeon s'en va. Pas de fermeture, mais une nouvelle page de son développement à imprimer dans un atelier moderne, à une quinzaine de kilomètres, sur la zone d'activités intercommunale de Saint-Hilaire-le-Châtel. La discrétion est de mise sur ce qu'il adviendra des locaux, mais plusieurs pistes complémentaires sont à l'étude.

La tradition du livre reste, d'une autre manière, avec la librairie d'inspiration religieuse et spirituelle (au pied de la basilique) et avec les éditions Mémoires et Cultures (memoiresculture.com).

Pèlerinages et messe télévisée

Chaque année, une douzaine de pèlerinages anime le site et attire des milliers de fidèles, comme celui de Notre-Dame de Fatima en mai. Le pèlerinage de l'Ascension, celui du 15 août et, en novembre, le grand pèlerinage de prière pour les défunts sont parmi ceux auxquels s'associent le plus grand nombre de fidèles ornaïes. Le dimanche 2 novembre, la messe du Jour des morts, célébrée par Mgr Boulanger, sera retransmise en direct par France 2 dans l'émission Le Jour du Seigneur. ■



Des géants comme ce chêne dédié à l'université d'Oxford culminent à plus de 40 mètres. La « série artistique du canton de la Gautrie » réunit sur une dizaine d'hectares (sentier pédestre et VTT) des hêtres et des chênes qui ont 350 ans. On les appelle ici les « vieux arbres » et ce sont les plus visités de la forêt.

Des activités

• Centre équestre et poney club du Haras des Mairins Berdris /

> Pour faire découvrir à vos enfants le monde de l'équitation dans un site naturel d'exception. Route de Monceaux à La Chapelle-Montligeon. Tél. : 02 33 73 95 53.

• Centre équestre Perche Réno /



> De l'équitation de loisir à la compétition, avec chevaux et poneys, au cœur de la forêt de Réno-Valdieu. Stages,

randonnées, etc. Les Chenêts à La Chapelle-Montligeon. Tél. : 02 33 83 88 43.

• 4 circuits VTT parcourent la forêt domaniale /



> La Chute de Beillard (9 km plutôt faciles pour découvrir le VTT), le Mont Ligeon (16 km avec quelques déclivités), les vieux arbres de la Gautrie (un parcours technique de 22 km que l'on conseillera aux vététistes confirmés), la vallée de la Commeauche (32 km sur l'autre versant de la forêt, un parcours à « haute valeur paysagère » là encore pour vététistes confirmés. Un dépliant carte détaille ces circuits.

• 6 itinéraires pédestres /

Ils parcourent la forêt, de La Chapelle-Montligeon à l'ancienne abbaye de Valdieu. Du plus bref (2,5 km) pour la promenade au plus long (22 km) pour la « rando », aucun n'oublie d'atteindre les plus beaux sites boisés ou les éléments les plus remarquables du patrimoine bâti.

Et aussi...

Pêcher en étang et en rivière à truites, louer une barque ou un pédalo l'après-midi, jouer aux boules. Nombreuses aires de pique-nique.

Pour en savoir plus

• L'office de tourisme de La Chapelle-Montligeon est à la mairie, au cœur du bourg : 02 33 83 80 20. www.chapelle-montligeon.fr

• L'ermitage de la basilique dispose d'un bureau d'accueil où vous pouvez vous rendre lors de votre passage : 02 33 85 17 00. www.sanctuaire-montligeon.com

• Pour un regard plus large sur le Perche et sur la forêt de Réno-Valdieu, on peut aussi consulter les offices de tourisme voisins :

> Mortagne-au-Perche : 02 33 85 11 18. www.ot-mortagneauperche.fr

> Longny-au-Perche : 02 33 73 66 23. www.officetourismelongny.com



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement Un conseil complet sur votre logement

Informé en matière de logement, telle est la mission de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), située à Alençon.



Créée à Alençon en 2001 par le Conseil général de l'Orne, l'ADIL dispense des informations juridiques et financières en matière de logement et de fiscalité.

Vous envisagez d'acquérir un bien immobilier et souhaitez en savoir plus sur votre contrat de construction ? Vous êtes locataire et vous vous interrogez sur votre dépôt de garantie, le préavis ou l'état des lieux ? Les juristes de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Orne sont là pour

vous apporter les précieuses informations qui vous éviteront peut-être bien des tracas. Créée à Alençon en 2001 par le Conseil général de l'Orne*, l'ADIL a vocation à dispenser des informations juridiques et financières en matière de logement (lotissement, contrat, compromis, copropriété, locatif...) et de fiscalité (revenus fon-

ciers, loi Robien, crédits d'impôts, taxes diverses...). Sur rendez-vous ou par téléphone, les conseils sont gratuits, personnalisés et divulgués dans la neutralité. Des règles auxquelles tient toute l'équipe qui assure aussi des permanences à L'Aigle, Flers, Argentan, Domfront, Mortagne-au-Perche et Vimoutiers.

Informé, conseiller pour guider dans les projets et éviter le conflit

L'agence réalise aussi des simulations financières pour l'acquisition d'un bien immobilier par exemple (intérêts intercalaires, taux d'endettement). « Notre mission est d'apporter des informations personnalisées afin d'éviter d'éventuels conflits ultérieurs », précise Christophe de Balorre, président de l'ADIL. « En réalité, les informations juridiques que l'on dispense viennent combler un vide. L'ADIL renseigne sur le dépôt de garantie, les préavis, la différence entre un contrat de construction et un contrat de maîtrise, etc. Ce sont des petites choses mais qui peuvent déboucher sur des problèmes importants si les personnes ne sont pas suffisamment renseignées », ajoute Gwénaëlle Nédélec, directrice de la structure.

L'ADIL connaît une croissance régulière du nombre de consultations : en 2008, la structure prévoit plus de 5 000 consultations, contre 4 876 en 2007. Près de 20 000 consultations ont été enregistrées en six ans d'activité. Une croissance que Gwénaëlle Nédélec attribue au bouche-à-



oreille et au vrai service rendu, celui qui permet « d'éclaircir des situations avant conflit et faciliter le choix des personnes ». Plus de 50% des consultations portent sur le locatif, suivies de questions sur les contrats, la fiscalité et le financement (accession, amélioration du logement). En queue de peloton, les problèmes liés à l'urbanisme, au voisinage et à la copropriété. L'ADIL projette pour cette fin d'année la création d'un observatoire des loyers pour analyser les tendances du marché locatif à Alençon. ■

* L'ADIL de l'Orne est financée par l'Etat, le Conseil général de l'Orne (à hauteur de 62 000 € en 2008) et des partenaires publics et privés (Caf, CCI, FNAIM, établissements de crédit...). Elle fait partie d'un réseau national et est agréée par le ministère du Logement.



Plus de 50% des consultations portent sur le locatif, suivies de questions sur les contrats, la fiscalité et le financement.

+ d'infos

ADIL de l'Orne
(Agence Départementale d'Information sur le Logement)
88, rue St Blaise à Alençon.
Tél : 02 33 32 94 76.
www.adil.org/61



Art de vie

LIVRES



Le premier colon Robert Giffard, sieur de Beauport de Didier Tonin

Le sieur Robert Giffard, habitant du Moncel à Authueil, village du Perche, près de Tourouvre sera de ceux qui partiront à la découverte de ces horizons lointains.

C'est ainsi qu'au printemps 1621, Robert Giffard, à 34 ans, quitte le Perche pour le Québec en qualité de médecin. Il s'y installera après avoir construit une cabane au Moncel où il se marie. Robert Giffard crée une société, cède ses biens, engage des compagnons et en 1634, alors que Marie est enceinte de huit mois, quitte le Perche pour mettre en valeur sa seigneurie de Beauport sise dans le futur État de Québec... Il revient sur la gloire d'être le premier Français à porter les idéaux de son pays au-delà de ses frontières.

Édition : Cheminements
Prix : 20 €



Couleurs du Perche de Stéphane Perera, coffret Tome 1 + Tome 2

Ce coffret réunit "Pays, Paysages" et "Pierres en lumière", deux magnifiques ouvrages consacrés au patrimoine naturel et architectural du Perche. Au gré des vents et des lumières de l'Ouest, Stéphane Perera a photographié cette campagne bucolique sous ses plus belles couleurs. Ce coffret est un recueil de plus de 400 clichés qui raviva les amoureux du Perche.

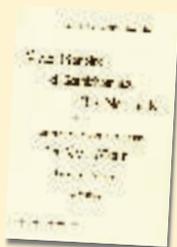
Co-édition : Alizari - Reflect
Prix : 78 €

La Normandie racontée aux enfants

Lancée il y a un peu plus d'un an, la collection de livres pour enfants « La Normandie racontée aux enfants » s'enrichit de trois nouveaux titres. La Grande aventure des Terre-Neuvas, Guillaume le Conquérant et

les chevaux : des sujets qui séduiront à coup sûr les jeunes Normands de 7 à 12 ans. Un concept inédit, à la fois ludique et éducatif à prix mini.

Édition : Normandie Juniors Editions - Prix : 3,90€



Vieux manoirs et gentilshommes bas-normands, promenades historiques dans le val d'Orne du Comte De Caix

Édité pour la deuxième fois, ce livre fait l'inventaire des châteaux et manoirs que l'on rencontre ou que l'on rencontre dans les vallées de l'Orne, depuis Ecouché, Habloville et jusqu'à Thury-Harcourt. Il renferme également de nombreux détails sur les anciennes familles dont les noms restent attachés à l'histoire de la région. Ouvrage de référence de 308 pages, il est souvent cité dans les revues bibliographiques concernant le patrimoine bâti.

Édition : Amis du Houllme
Prix : 20 €
Rens. 02.33.66.04.33.



Les noms de famille de l'Orne Marie-Odile Mergnac, Olivier de Lagrade, Laurent Millet et Christopher Belser.

Votre nom de famille est-il rare ? Est-il fréquent ? Connaissez-vous sa signification ? Savez-vous qu'il correspond au surnom donné à l'ancêtre initial ? ... Autant de questions, autant de réponses données par ce livre. Vous y retrouverez votre nom ou celui de vos voisins, de vos collègues ou des camarades de classe de vos enfants.

Édition : Archives et culture
Prix : 25 €



Le guide pratique de l'Orne L'annuaire des décideurs de l'Orne.

Le guide pratique de l'Orne vous donne toutes les informations utiles à votre vie professionnelle et quotidienne : mairies, organismes publics, organismes privés d'intérêt général, entreprises. Quatre index vous aident à aller à l'essentiel : noms de personnes, noms d'organismes, sigles, sites web. Retrouvez également cartes et plans de villes.

Édition : Chambre de commerce et d'industrie d'Alençon
Prix : 25 € (disponible chez les marchands de journaux)

MUSIQUE



L'Arbre Bleu de Jehanne Loz

Auteur, compositeur et interprète, Jehanne Loz (alias Anne-Marie Hue) a créé son premier album de chanson française intitulé « L'Arbre Bleu ». Un regard en chansons qui nous fait entrer dans un univers intime et intérieur unique. Une invitation au voyage et à l'imaginaire où chaque mot et chaque note baignent dans un monde aux teintes multiples, acoustiques et électroniques, poétiques et oniriques. « L'Arbre Bleu » propose quinze titres, fruit d'un long travail créatif de recherches vocales, sonores et artistiques.

En vente à Alençon à la librairie « Le Passage » (rue du Jeudi) et à « Tit'ocaz » (37, rue Saint-Blaise) et par correspondance.
Pour tout renseignement
E-mail : lozange.com@gmail.com
Site Internet : www.jehanneloz.com

CUISINER



Envie de produits de qualité, envie de découvrir de nouvelles saveurs ? Le nouveau guide réalisé par Synagro, le comité agroalimentaire de l'Orne, vous livre toutes les bonnes adresses pour déguster et acheter des produits du terroir ainsi que des recettes de cuisine proposées par les chefs ornaux : au total une liste de 200 produits fermiers et artisanaux et 23 restaurateurs adhérents.

Disponible et gratuit sur simple demande au 02.33.31.48.07 ou synagro@orne.chambagri.fr



Escargots au camembert

[Nous vous proposons de découvrir une recette réalisée par le chef Guillaume Mariette de l'Auberge de La Forêt à St-Michel-des-Andaines (02.33.37.13.82.).]



pour 4 personnes

Ingrédients

- 1 pomme
- 10 cl de Pommeau*
- 20 cl de crème fraîche* épaisse
- 1 camembert* au lait cru
- 2 douzaines d'escargots*
- sel, poivre du moulin

Eplucher une pomme et la couper en petits dés.

Dans une casserole, mettre le Pommeau et la pomme, laisser cuire à feu doux jusqu'à réduction. Ajouter le camembert coupé en dés, la crème, saler, poivrer et porter à ébullition toujours sur feu doux. Ensuite, mixer le tout puis déposer dans un bac. Laisser reposer environ deux heures.

Déposer les escargots dans un caquelon et napper avec la crème de camembert.

Passer au grill environ cinq minutes jusqu'à ce que les escargots soient colorés et déguster aussitôt.

* Ces produits sont labellisés Orne Terroirs.

Retrouvez les adresses des producteurs dans le guide Orne Terroirs

DANS L'ORNE, RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION LES :

Jeudi 23 octobre • 20h30, à Briouze → Espace culturel du Houleme

Lundi 3 novembre • 20h30, à Mortagne-au-Perche → Carré du Perche

DÉPISTAGE ORGANISÉ
DU CANCER DU SEIN.

DÈS 50 ANS,
C'EST TOUS LES 2 ANS.



OCTOBRE ROSE

Parlez-en avec votre médecin - **CANCER INFO SERVICE** 0610 610 621 (prix d'un appel local) - www.cancer.fr

